



**Rapport sur le climat de 2022**  
**Compte rendu sur les recommandations**  
**du GIFCC et les progrès vers notre objectif**  
**de carboneutralité**

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Introduction   | 3  |
| À propos du présent rapport  | 3  |
| Jeter les bases d'un leadership en matière de changements climatiques      | 3  |
| Résumé   | 4  |
| Points saillants du rendement pour 2022                                    | 5  |
| Notre feuille de route relative au GIFCC                                   | 6  |
| Gouvernance  | 8  |
| Cadre de gouvernance des facteurs ESG de la Banque CIBC                    | 8  |
| Surveillance du conseil d'administration                                   | 9  |
| Stratégie  | 12 |
| Carboneutralité d'ici 2050   | 13 |
| Plan de mise en œuvre  | 15 |
| Optimisation de nos activités  | 18 |
| Gestion du risque  | 19 |
| Détermination, évaluation et gestion des risques liés au climat            | 20 |
| Intégration des risques climatiques dans la gestion du risque d'entreprise | 28 |
| Mesures et objectifs   | 29 |
| Émissions de GES liées aux activités d'exploitation                        | 29 |
| Cibles provisoires liées à la carboneutralité                              | 30 |
| Calcul des émissions financées absolues                                    | 32 |
| Exposition aux actifs liés au carbone                                      | 35 |
| Finance durable  | 36 |
| Poursuivre sur notre lancée  | 37 |
| Annexe A : Mesures liées au climat   | 38 |
| Annexe B : Méthode de calcul des émissions financées absolues              | 39 |
| Un mot sur les énoncés prospectifs   | 40 |
| Renonciation de responsabilités  | 41 |
| Notes  | 42 |

# Introduction



La lutte contre les changements climatiques exige des mesures coordonnées à tous les niveaux de la société. Nous voyons une occasion de collaborer avec nos clients, nos investisseurs et d'autres parties intéressées pour régler ce problème complexe.

## À propos du présent rapport

La Banque CIBC appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) en faveur de la présentation d'information sur le climat cohérente et comparable à l'échelle mondiale. La présente constitue notre troisième rapport autonome et présente des renseignements sur les efforts déployés par la Banque CIBC en vue d'harmoniser nos pratiques de présentation de l'information relative aux changements climatiques avec le cadre du GIFCC. Ce rapport présente également nos efforts visant à accélérer la lutte contre les changements climatiques à l'échelle de la Banque et nos progrès vers la réalisation de notre objectif de carboneutralité.

Une communication ouverte et périodique au sujet des activités liées au climat est importante aux yeux de la Banque CIBC et de nos parties intéressées. Le présent rapport décrit comment nous nous efforçons d'intégrer les questions pertinentes liées aux changements climatiques à nos activités, à notre stratégie et à notre gestion du risque, ainsi que les mesures et les objectifs que nous utilisons pour évaluer nos progrès afin d'assurer des avantages à long terme pour la Banque CIBC et ses parties intéressées. La divulgation de notre approche à l'égard du climat permet aux principales parties intéressées d'évaluer notre résilience face au climat et de faire croître nos activités de manière à soutenir activement la transition vers une économie sobre en carbone.

## Jeter les bases d'un leadership en matière de changements climatiques

Le Rapport sur le climat de 2022 de la Banque CIBC complète les autres renseignements communiqués sur les changements climatiques, notamment [Notre approche de carboneutralité](#), qui décrit notre méthode pour l'établissement de nos premiers objectifs provisoires de carboneutralité liés à nos émissions financées, et notre soumission annuelle à CDP sur les activités liées au climat. Il complète également notre [Rapport annuel sur la durabilité](#), qui souligne les efforts que nous déployons pour accélérer la lutte contre les changements climatiques en tant que composante de notre stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), notre leadership en matière de finance durable, et l'analyse du risque climatique en tant que l'un des principaux risques émergents de la Banque CIBC dans notre [Rapport annuel de 2022](#).



## Adhésions sectorielles et signataires

La Banque CIBC est membre de l'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies, qui exige que nous établissions des objectifs provisoires pour les secteurs à forte intensité carbonique d'ici 2030 au plus tard. La Banque CIBC est également membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), une initiative du secteur qui aide les institutions financières à évaluer et à divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à leurs prêts et à leurs investissements au moyen d'un cadre normalisé de mesure et de communication d'information. Notre objectif de carboneutralité et nos rapports s'appuient aussi sur des indications d'initiatives du secteur, notamment la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero (GFANZ), l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, CDP et le GIFCC.

## Résumé

À la Banque CIBC, nous comprenons l'urgence de trouver des solutions au problème du climat et le rôle essentiel que joue le secteur financier dans la transition vers une économie sobre en carbone. Nous nous sommes engagés à gérer les risques et les occasions liés au climat et à atteindre la carboneutralité dans nos activités, tout en aidant nos clients à faire de même et à prospérer dans un monde axé sur la consommation nette zéro.

En 2022, la Banque CIBC a continué de peaufiner son approche de gestion pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, et a réalisé des progrès en ce qui a trait à l'accélération des mesures de lutte contre les changements climatiques, notamment pour ce qui est de ses objectifs de carboneutralité. À la suite de l'annonce, l'an dernier, de notre ambition d'atteindre la carboneutralité dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, nous prenons des mesures pour harmoniser nos activités commerciales avec cet objectif.

Quatre grands thèmes guident notre approche : soutenir nos clients, encourager certains comportements de consommateurs, optimiser nos activités et communiquer nos progrès. Nous intégrons nos objectifs de carboneutralité à notre gouvernance, à nos politiques et à notre approche de gestion du risque, et nous offrons des produits et des services qui soutiennent nos clients dans leur transition. Nous nous employons également à intégrer des considérations relatives à la carboneutralité dans nos activités et nos décisions dans les secteurs à forte intensité de carbone pour lesquels nous avons fixé des objectifs provisoires de carboneutralité. Nous continuons de communiquer avec nos clients, les acteurs de l'industrie et le secteur public pour partager nos connaissances et favoriser la transition vers une économie sobre en carbone.

Pour réduire l'intensité en carbone de nos émissions financées, y compris les prêts aux entreprises et les facilités de financement (la part économique de la Banque CIBC de financement par mobilisation de créances souscrites et négociées sur les marchés des titres d'emprunt ou de participation), nous avons fixé des objectifs provisoires de réduction des émissions pour nos portefeuilles de production d'énergie et de pétrole et de gaz naturel pour 2030. En 2021, nous avons réduit de 15 % l'intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de notre portefeuille de pétrole et de gaz par rapport à notre base de référence de 2020. L'intensité des émissions de GES du champ d'application 3 de notre portefeuille de pétrole et de gaz est demeurée inchangée en raison de facteurs macroéconomiques et géopolitiques. L'intensité des émissions de GES du champ d'application 1 de notre portefeuille de production d'électricité a diminué de 13 % en 2021, comparativement à son niveau de base de 2020. À l'avenir, nous continuerons de progresser et de travailler à réduire les émissions conformément à notre objectif. Reconnaisant l'ampleur des changements climatiques et l'urgence d'y réagir, nous avons l'intention de fixer de nouveaux objectifs provisoires pour d'autres secteurs à forte intensité de carbone, conformément aux prévisions de l'Alliance bancaire Net Zéro.

Afin de réduire au minimum notre empreinte environnementale, nous avons comme objectif de réduire de 30 % d'ici 2028 les émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2 (selon l'emplacement) provenant de nos activités au Canada et aux États-Unis, comparativement au niveau de base de 2018. En 2022, nous avons déjà atteint une réduction cumulative de 22 %, soit près des trois quarts de notre objectif. Pour ce qui est des émissions que nous ne pouvons pas éliminer au moyen d'initiatives d'amélioration du rendement et de réduction des émissions, nous nous sommes fixé comme objectif d'atteindre la carboneutralité dans nos activités mondiales et d'obtenir 100 % de notre électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2024. En 2022, nous avons utilisé 54 935 mégawattheures et 12 801 mégawattheures de certificats d'énergie renouvelable (CER)<sup>1</sup> au Canada et aux États-Unis, respectivement, de sorte que plus de 35 % de notre consommation d'électricité a été contrebalancée par les énergies renouvelables. Cela nous a permis de progresser de 45 % par rapport à l'atteinte de notre cible de carboneutralité pour 2024, et nous restons sur la bonne voie pour l'atteindre. Nous avons également continué de déployer des stratégies de réduction des émissions opérationnelles axées sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergie dans les immeubles que nous occupons, notamment en investissant 9 millions de dollars dans des programmes d'optimisation de l'énergie partout au Canada en 2022.

En 2022, nous avons continué de prendre des mesures pour repérer, évaluer et gérer le risque et les occasions liés au climat de la Banque CIBC. Nous nous engageons à continuer de développer nos capacités en matière d'analyse de scénarios et de comprendre la résilience de nos clients face au risque de crédit lié au climat. En 2022, nous avons intégré notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone à notre évaluation des risques liés à la transition climatique dans nos portefeuilles de prêts commerciaux et aux grandes entreprises afin d'appuyer nos travaux d'analyse de scénarios et d'étude des cartes des points chauds climatiques. Pour ce qui est des prêts de détail, nous avons raffiné notre méthode d'analyse de scénarios pour les risques physiques en intégrant des données historiques canadiennes et en adoptant une approche actuarielle pour modéliser l'incidence des hausses de température moyennes sur notre portefeuille.

Un élément clé de l'accélération des mesures de lutte contre les changements climatiques à la Banque CIBC consiste à soutenir les solutions visant à contrer les changements climatiques et à faciliter la transition vers un avenir plus durable et sobre en carbone. Dans cette optique, nous mobilisons des capitaux et mettons au point des solutions novatrices fondées sur le marché, notamment des obligations vertes, des prêts liés à la durabilité, du financement de transition et des solutions d'investissement durable. Nous mesurons notre rendement au moyen de notre objectif de mobilisation de financement durable de 300 milliards de dollars d'ici 2030<sup>2</sup>, qui comprend le financement d'activités de durabilité sociale et environnementale. En 2022, nous avons mobilisé 35,9 milliards de dollars en financement durable, en hausse de 3 % sur 12 mois, et nous avons atteint 37,6 % de notre objectif de 2030. Pour en savoir plus sur nos produits et solutions durables, consultez la section 4.0 de notre [Rapport sur la durabilité de 2022](#).

## Points saillants du rendement pour 2022

### Notre stratégie



# 2050

Date cible en vue d'atteindre notre objectif de **zéro émission nette** de GES provenant de nos **activités d'exploitation et de financement**<sup>3</sup>



# 2030

Nous nous sommes fixé comme objectif de mobiliser **300 milliards de dollars** pour des activités de finance durable<sup>4</sup>



# 2028

Date cible en vue d'atteindre une réduction de 30 % de nos **émissions de GES des champs d'application 1 et 2** par rapport à l'**année de référence 2018**<sup>5</sup>

### Nos activités



# 22 %

Réduction de nos **émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2** par rapport à **notre année de référence 2018**<sup>6</sup>



# 35 %

de l'électricité que nous avons utilisée en 2022 provenait de sources ou de certificats d'énergie renouvelable. Nous sommes en voie d'atteindre **100 % d'ici 2024**



# 41,3

Intensité des émissions de nos activités d'entreprise (champs d'application 1 et 2, en kg d'équivalent CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>)

### Nos activités de prêt et de placement



# 4

Catégories d'actifs dont les émissions financées ont été calculées à l'aide du **cadre du PCAF**



# 13,7 %

Exposition de notre portefeuille de crédit aux **actifs liés au carbone à l'exercice 2021**<sup>7</sup>



# 3

Nombre d'objectifs d'émissions financées établis à l'appui de notre engagement à l'égard de l'Alliance bancaire Net Zéro



# 6<sup>e</sup> rang

pour ce qui est du financement de **l'industrie des énergies renouvelables** en Amérique du Nord<sup>8</sup>



# 35,9 G\$

Valeur des activités de **finance durable** en 2022<sup>4</sup>



# 725 M\$

**Émissions de titres de créance durables** en circulation<sup>9</sup>

## Notre feuille de route relative au GIFCC

Nous adoptons une approche de divulgation progressive axée sur l'amélioration continue au fil du temps. Si nous examinons les progrès réalisés à ce jour, nous pouvons cibler les points sur lesquels nous pouvons concentrer nos efforts et à traiter en priorité pour améliorer la présentation de l'information conforme au GIFCC à l'avenir.

### Feuille de route de la Banque CIBC relative au GIFCC

#### Principaux aspects de la présentation de l'information du GIFCC

##### Gouvernance

| Éléments de présentation de l'information  | Progrès en 2022   | Index            |
|--|---|------------------|
| Surveillance des questions liées au climat par le conseil d'administration         | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons continué d'améliorer la surveillance des risques et des occasions liés au climat par le conseil d'administration, par l'intermédiaire de divers comités du conseil ayant des rôles et des responsabilités propres au climat.</li><li>Nous avons offert la formation sur les facteurs ESG au niveau du conseil d'administration, y compris sur plusieurs sujets propres au climat, à certains conseils d'administration régionaux et de filiales.</li></ul>                         | [Pages 8 et 9]   |
| Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des questions liées au climat | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons continué d'établir des priorités liées aux changements climatiques par l'intermédiaire du comité de direction de la Banque CIBC, qui est responsable de nos progrès vers l'accélération de la lutte contre les changements climatiques.</li><li>Nous avons mené des activités de gestion du risque et des occasions liés au climat, avec l'aide de notre groupe ESG d'entreprise et par l'intermédiaire d'unités d'exploitation stratégiques et de groupes fonctionnels.</li></ul> | [Pages 10 et 11] |

##### Stratégie

| Éléments de présentation de l'information                                    | Progrès en 2022  | Index                      |
|--|--|----------------------------|
| Risques et occasions liés au climat repérés à court, à moyen et à long terme | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons déterminé des risques et des occasions liés au climat propres à la Banque CIBC, avons fourni une description détaillée de chacun d'eux.</li></ul>   | [Pages 12 à 15 et 20 à 23] |
| Incidence des risques et occasions liés au climat                            | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons continué d'explorer les possibilités de faire état de plus amples renseignements sur les répercussions des risques liés au climat sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière.</li></ul>   | [Pages 20 à 23]            |
| Résilience aux risques liés au climat au moyen d'une analyse de scénarios    | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons approfondi l'analyse de scénarios pour inclure d'autres délais, couvrant des périodes allant jusqu'à 2030, 2040 et 2050.</li><li>Nous avons évalué la résilience de la Banque CIBC par rapport à trois scénarios élaborés par la Banque du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) : 1) carboneutralité d'ici 2050, 2) mesures immédiates pour une hausse inférieure à 2 °C et 3) report des mesures pour une hausse inférieure à 2 °C.</li></ul> | [Pages 26 à 28]            |

## Gestion du risque

| Éléments de présentation de l'information                             | Progrès en 2022  | Index           |
|---|--|-----------------|
| Processus de détermination et d'évaluation des risques liés au climat | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons continué d'améliorer le processus de détermination des risques et des occasions liés au climat de la Banque CIBC et avons fourni une description détaillée de notre approche de gestion du risque pour divers types de risques.</li><li>Nous avons intégré notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone à notre évaluation des risques liés à la transition climatique dans nos portefeuilles de prêts commerciaux et aux grandes entreprises.</li><li>Nous avons amélioré notre méthode d'analyse des points chauds afin d'intégrer notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone et de produire des résultats qui reflètent plus précisément les risques liés à la transition climatique dans notre portefeuille de titres de créance.</li></ul> | [Pages 20 à 25] |
| Processus de gestion des risques liés au climat                       | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons continué d'améliorer les processus décisionnels visant à atténuer et à gérer les risques liés au climat, et à établir l'ordre de priorité de nos risques climatiques les plus importants.</li></ul>   | [Pages 20 à 25] |
| Intégration au cadre de gestion du risque                             | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons intégré l'étude de la carte des points chauds à titre d'intrant dans les simulations de crise annuelles à l'échelle de l'entreprise et dans le Processus d'évaluation interne de la suffisance des fonds propres, ce qui nous permet de déterminer comment notre exposition au risque applicable aux secteurs à forte intensité carbonique est liée à d'autres facteurs de risque inclus dans l'évaluation des pratiques de gestion du risque financier de la Banque CIBC.</li><li>Nous avons intégré les facteurs de risque liés au climat au cadre de gestion du risque de l'entreprise au moyen de nos énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque, en utilisant à la fois des considérations qualitatives et des mesures quantitatives.</li></ul>             | [Page 28]       |

## Mesures et objectifs

| Éléments de présentation de l'information                                  | Progrès en 2022   | Index           |
|--|---|-----------------|
| Mesures utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés au climat | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons fait état des progrès réalisés par rapport aux objectifs provisoires d'émissions financées visant la carboneutralité pour nos portefeuilles de production d'électricité et de pétrole et de gaz.</li><li>Nous avons divulgué l'exposition aux actifs liés au carbone et le financement durable mobilisé.</li></ul>   | [Pages 29 à 36] |
| Émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3                        | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons fait état de nos émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3 et des progrès vers notre engagement à l'égard de la carboneutralité.</li><li>Nous avons divulgué les émissions financées absolues du champ d'application 3 pour quatre portefeuilles sectoriels prioritaires.</li></ul>  | [Pages 29 à 36] |
| Objectifs utilisés pour gérer les risques et les occasions liés au climat  | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous nous sommes fixé des objectifs provisoires d'émissions financées visant la carboneutralité pour nos portefeuilles de production d'électricité et de pétrole et de gaz et avons divulgué les méthodes d'établissement des objectifs dans notre approche de carboneutralité.</li><li>Nous avons fait état des progrès réalisés par rapport aux objectifs de réduction des émissions opérationnelles et de carboneutralité, et des progrès vers notre objectif de mobilisation de 300 milliards de dollars de financement durable d'ici 2030.</li></ul> | [Pages 29 à 36] |

# Gouvernance

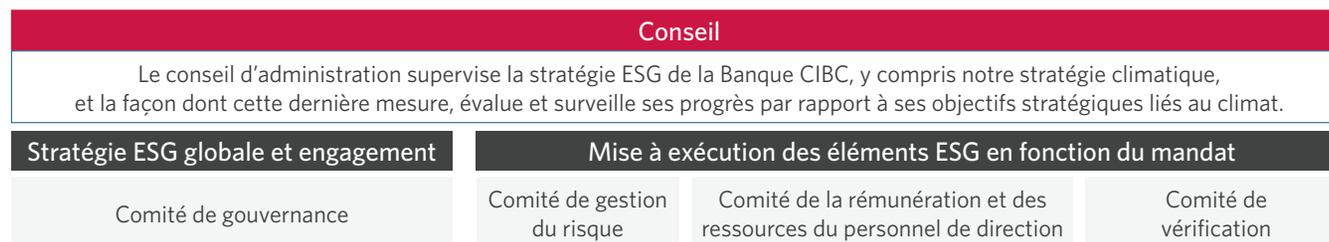


Notre approche en matière de gouvernance climatique consiste à assurer la surveillance et le leadership de notre stratégie climatique, y compris notre objectif de carboneutralité, et de nos cadres de gestion du risque. Elle est fondée sur les principes de responsabilisation définie et de mobilisation efficace des parties intéressées internes.

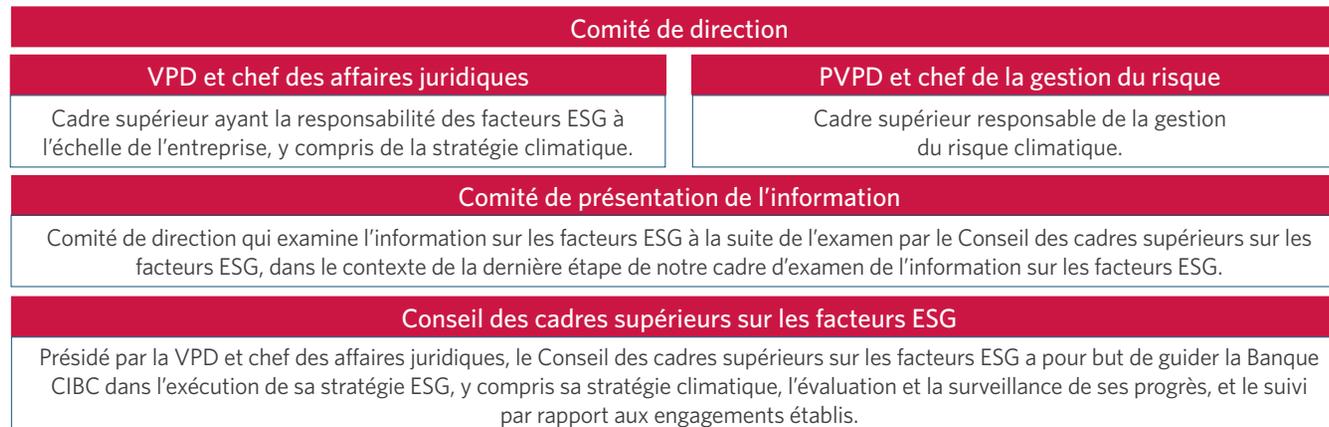
À l'échelle de la Banque CIBC, les unités d'exploitation stratégiques et les groupes fonctionnels participent à des activités liées au climat afin de surveiller et d'évaluer les risques et les occasions que présentent les changements climatiques et d'y réagir ainsi que notre rôle dans la transition vers un monde sobre en carbone. Afin d'assurer l'harmonisation avec notre stratégie ESG globale et les priorités émergentes des parties intéressées, nous avons établi une structure de gouvernance qui comprend la surveillance de notre stratégie ESG par le conseil d'administration, le rôle de la direction dans les décisions liées au climat et la responsabilisation interne pour l'exécution à l'échelle de l'entreprise. Notre approche en matière de gouvernance climatique est intégrée à notre cadre de gouvernance des facteurs ESG et décrit non seulement les responsabilités, mais aussi les rôles distincts que jouent les différents comités du conseil d'administration et les différentes fonctions opérationnelles au niveau de la direction dans la surveillance et la prise de décisions concernant les risques et les occasions liés au climat et à notre objectif de carboneutralité.

## Cadre de gouvernance des facteurs ESG de la Banque CIBC

### Surveillance



### Cadres supérieurs



### Exécution



## Surveillance du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance des plans et des priorités stratégiques de la Banque CIBC. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le conseil d'administration tient compte de l'objectif et de la stratégie ESG de la Banque CIBC dans ses activités commerciales et ses décisions. La surveillance de notre stratégie ESG en particulier, qui comprend notre stratégie climatique et notre objectif de carboneutralité, est dirigée par le Comité de gouvernance. Le Comité de gouvernance supervise également notre cadre de gouvernance des facteurs ESG, dans lequel la gouvernance des changements climatiques est intégrée, ainsi que nos pratiques de présentation de l'information et de mobilisation liées aux changements climatiques. D'autres comités du conseil d'administration assurent la surveillance de certains éléments de notre stratégie ESG, y compris notre stratégie climatique, en fonction de leurs mandats respectifs. Par exemple :

- Le **Comité de gestion du risque** (CGR) supervise l'identification, la mesure, la surveillance et l'atténuation des principaux risques d'affaires de la Banque CIBC, y compris les risques liés au climat. Le CGR passe en revue notre méthode d'analyse des scénarios liés au climat et de cote de risque lié au carbone, qui appuie notre approche de détermination, d'évaluation et de gestion des risques de crédit liés au climat.
- Le **Comité de vérification** supervise l'établissement et l'administration d'un système de processus et de contrôles par la direction afin d'assurer l'intégrité, l'exactitude et la fiabilité des données. Ces données confirment la qualité et la pertinence de l'information contenue dans nos principales divulgations relatives aux facteurs ESG, notamment celles liées au climat, de sorte que l'information présentée n'est pas trompeuse et qu'elle reste pertinente par rapport à l'évolution de la réglementation liée au climat.
- Le **Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction** (CRRPD) supervise la stratégie de capital humain de la Banque CIBC, y compris la rémunération et l'harmonisation avec la stratégie de la Banque CIBC. Le CRRPD évalue l'harmonisation des objectifs de rendement ESG des cadres supérieurs et des membres de l'équipe avec la rémunération en fonction de l'indice ESG<sup>10</sup>, qui comprend des indicateurs de rendement clés propres au climat, et fait partie de notre facteur de rendement opérationnel.

Le conseil d'administration adopte une approche fondée sur des principes à l'égard de la responsabilité, de l'engagement et de l'intégration des risques et des occasions liés au climat dans notre raison d'être et notre stratégie d'affaires à long terme. Le conseil d'administration demeure également informé des tendances ainsi que des risques et des occasions liés au climat pour la Banque CIBC afin de s'assurer que la direction les comprend, les gère, les évalue et y donne suite au moyen de rapports périodiques et de séances de formation destinées aux administrateurs.

Vous trouverez des précisions supplémentaires sur la façon dont la supervision du conseil d'administration tient compte des changements climatiques dans notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction](#).

## Programme de perfectionnement des administrateurs

Notre programme de perfectionnement des administrateurs favorise la formation continue des membres du conseil d'administration. Grâce à ce programme, ils se tiennent au courant des pratiques de gouvernance nouvelles et émergentes, des changements réglementaires et de l'évolution des enjeux ESG, y compris les changements climatiques. En 2022, le conseil d'administration et ses comités ont consacré du temps à des séances de formation continue, dont une partie portait sur des sujets propres au climat, comme l'importance accrue accordée par les organismes de réglementation aux évaluations des risques liés au climat, les nouvelles normes de présentation de l'information, le financement durable, la transition énergétique et l'intérêt croissant des investisseurs pour le rendement et la divulgation liés au climat.

Cette année, nous avons également élargi notre formation ciblée sur les facteurs ESG à certains conseils d'administration régionaux et de filiales à l'échelle mondiale. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre des programmes qui tiennent compte de sujets liés aux changements climatiques propres à chaque région et à chaque secteur d'activité, comme les modifications pertinentes aux lois et aux règlements. Pour compléter nos programmes, nous faisons aussi appel à une expertise externe, le cas échéant, en mettant l'accent sur les tendances liées au climat et sur l'évolution de ce secteur.

## Méthode de gestion

### Comité de direction

Notre président et chef de la direction est chargé de donner le bon ton à l'échelle de l'entreprise et d'établir nos priorités ESG et climatiques. Le comité de direction de la Banque CIBC est responsable de la progression de notre programme ESG. Notre vice-présidente à la direction et chef des affaires juridiques est responsable de notre stratégie de lutte contre les changements climatiques. Elle préside notre Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG et relève du président et chef de la direction. Notre vice-présidente à la direction et chef des affaires juridiques est la cadre supérieure ayant la responsabilité des facteurs ESG à l'échelle de l'entreprise, qui comprend notre stratégie climatique.

Le premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque, qui dirige notre fonction Gestion du risque environnemental, est le cadre supérieur responsable des initiatives de gestion du risque climatique à l'échelle de l'entreprise. Notre chef de la gestion du risque est chargé de déterminer, d'évaluer et de gérer les répercussions des changements climatiques sur la Banque CIBC, et approuve les cadres et les politiques de la Banque CIBC en matière de détermination et de contrôle des risques, y compris les risques physiques et de transition liés au climat.

### Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG

En 2022, notre Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG a continué de promouvoir la stratégie ESG de la Banque CIBC, notamment en mettant l'accent sur l'accélération de la lutte contre les changements climatiques. Le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG se compose de vice-présidents à la direction et de premiers vice-présidents (PVP) de l'ensemble de la Banque CIBC. Son objectif premier est de veiller à ce que toutes les unités d'exploitation stratégiques et tous les groupes fonctionnels participent aux initiatives ESG à l'échelle de la Banque CIBC, qui portent principalement sur les grandes initiatives stratégiques, les politiques, les partenariats, les divulgations et l'évaluation des répercussions, et comprennent les questions liées au climat. Notre groupe ESG d'entreprise collabore avec les unités d'exploitation stratégiques et les groupes fonctionnels afin de contribuer aux ordres du jour du Conseil et de soutenir l'élaboration de rapports qui mettent l'accent sur les activités internes, les tendances externes et les perspectives. Cela contribue à améliorer la coordination des activités ESG – et, par extension, des activités liées au climat – à l'échelle de la Banque CIBC et permet d'atteindre les objectifs de notre stratégie ESG et de notre stratégie climatique, en surveillant les progrès et en assurant un suivi par rapport à nos engagements. Ces activités sont aussi soutenues par un sous-comité plus vaste composé de membres de l'équipe possédant une expertise approfondie des facteurs ESG et du climat. Ce sous-comité contribue à la réalisation d'initiatives au sein des équipes ainsi que dans les comités thématiques et groupes de travail fonctionnels chargés de mandats ESG.

### Des équipes à l'échelle de l'entreprise soutiennent la lutte contre les changements climatiques

La structure de gouvernance climatique de la Banque CIBC soutient la surveillance, la gestion et l'exécution efficaces de notre objectif de carboneutralité dans l'ensemble de nos activités. Notre groupe ESG d'entreprise, dirigé par le PVP, Facteurs ESG et gouvernance d'entreprise, collabore avec d'autres équipes et experts des facteurs ESG à l'échelle de la Banque, comme Gestion du risque d'entreprise, pour veiller à ce que les risques et les occasions climatiques soient intégrés à notre stratégie ESG. L'exécution de notre objectif de carboneutralité est également dirigée et facilitée par notre groupe ESG d'entreprise et exécutée par l'intermédiaire de toutes les unités d'exploitation stratégiques et de tous les groupes fonctionnels. La mobilisation de la haute direction, les examens et les processus d'approbation sont menés par divers comités, comme nos comités directeurs pour des projets spécifiques de carboneutralité, y compris l'élaboration de nos objectifs provisoires d'émissions financées.

Le groupe Gestion du risque d'entreprise assure une surveillance indépendante de l'identification, de la mesure, de la surveillance et du contrôle des risques liés au climat. Ce groupe veille à ce que les questions climatiques soient intégrées dans les cadres, les politiques et l'intérêt à l'égard du risque. Le groupe Gestion du risque d'entreprise, qui comprend une équipe spécialisée en risque environnemental, est responsable de ce qui suit :

- Mesurer nos émissions financées liées à nos prêts et placements conformément aux normes du PCAF.
- Cibler et quantifier les risques physiques et de transition liés au climat pour la Banque CIBC à court, moyen et long terme.
- Intégrer les risques climatiques dans la gestion globale du risque de l'entreprise au moyen d'une méthode de cote de risque lié au carbone et de la mesure de l'exposition aux actifs liés au carbone.
- Surveiller et assurer la conformité à la réglementation.

Un comité régional des risques climatiques composé de responsables de secteurs et des risques liés aux infrastructures des bureaux d'Europe, d'Asie et d'Australie constitue un forum pour régler les questions de risques climatiques liées à la réglementation, à la stratégie et aux clients en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique. Il sert également de tribune pour les membres canadiens du comité et leur permet de comprendre les pratiques exemplaires du secteur et les attentes réglementaires de ces régions. Ces personnes communiquent au comité les initiatives et les progrès réalisés à l'échelle de la Banque.

## Gouvernance de l'objectif de carboneutralité

La gouvernance de notre objectif de carboneutralité fait partie de notre cadre global de gouvernance des facteurs ESG. Afin de soutenir l'établissement méthodologique des objectifs d'émissions financées pour 2030 liées à notre objectif de carboneutralité, nous avons mis sur pied des équipes interfonctionnelles composées de membres des groupes ESG d'entreprise, Risque environnemental et Finance durable (Services financiers aux entreprises) et de chargés de projet de secteurs spécifiques. Le mandat de ces groupes de travail consiste à déterminer les principales décisions qui permettent de déterminer les données de référence pour les émissions financées propres aux portefeuilles, les objectifs provisoires et les méthodes. Nos objectifs provisoires de carboneutralité font ensuite l'objet d'un processus d'examen approfondi dirigé par ces groupes de travail, qui profitent des commentaires du Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG, et sont examinés et approuvés par les comités de direction responsables de la carboneutralité de chaque secteur et à l'échelle de la Banque CIBC. Une fois l'approbation donnée par le plus haut niveau de la direction de la Banque CIBC, le conseil d'administration est informé au moyen de rapports et d'une réunion.

## Rémunération associée aux objectifs liés au climat

L'objectif premier du cadre de gouvernance ESG de la Banque CIBC reste de favoriser la responsabilisation à l'échelle de l'entreprise en quantifiant notre performance ESG et en l'arrimant à nos primes d'encouragement au moyen de notre indice ESG interne. La rémunération des cadres supérieurs et de la majorité des employés est liée au rendement à l'échelle de l'entreprise selon le facteur de rendement opérationnel approuvé par le conseil d'administration. Notre indice ESG, qui comprend des mesures propres au climat, représente 10 % de l'ensemble du facteur de rendement opérationnel, de sorte que la réalisation de nos objectifs ESG représente une composante fondamentale du calcul de notre fonds de financement des primes d'encouragement.

Notre indice ESG composé suit les progrès réalisés à l'égard de nos priorités ESG, y compris nos objectifs climatiques, et tient compte de mesures liées à des activités de l'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels. Ces mesures sont fondées sur les priorités des parties intéressées sur lesquelles la Banque CIBC peut avoir le plus d'incidence, et cadrent avec les piliers de notre stratégie ESG. Les objectifs annuels sont établis en fonction de nos engagements publics pluriannuels et d'autres priorités stratégiques internes. L'indice ESG est réévalué en fonction de l'évolution des attentes des parties intéressées et des tendances émergentes, en consultation avec le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG et le comité de direction, et son approbation finale relève du CRRPD.



# Stratégie



La Banque CIBC prend des mesures pour intégrer les risques liés aux changements climatiques, les occasions et notre objectif de carboneutralité à notre stratégie d'entreprise et à notre planification financière.

Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en 2021 a mis en évidence l'ampleur et l'urgence de l'accélération de la lutte contre les changements climatiques, ainsi que le rôle essentiel que joue le système financier mondial dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone<sup>11</sup>. En 2022, le GIEC a publié une nouvelle version de son évaluation mondiale des progrès en matière de lutte contre les changements climatiques, mettant davantage l'accent sur le sentiment d'urgence et les efforts requis pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux<sup>12</sup>. Les institutions financières continuent de jouer un rôle important dans la transition vers un monde sobre en carbone. En tant que prêteur, qu'investisseur et qu'expert-conseil en finances d'importance au Canada, la Banque CIBC peut aider à mobiliser des capitaux pour des activités qui s'harmonisent avec une économie sobre en carbone. Nous pouvons y arriver en élargissant notre offre de produits et de services financiers durables, en encourageant le comportement des consommateurs et en appuyant la transition de nos clients vers la carboneutralité. La voie à suivre exige une transformation substantielle et des mesures significatives pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

Nous faisons des progrès dans la lutte contre les changements climatiques grâce à notre stratégie d'entreprise et à notre planification financière. En tirant parti de notre rôle de fournisseurs de capitaux, nous nous employons à soutenir activement nos clients dans leur transition vers des activités à faibles émissions de carbone et à investir dans des solutions de lutte contre les changements climatiques. Nos efforts sont guidés par notre stratégie climatique, qui comprend notre approche visant atteindre la carboneutralité dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Notre stratégie climatique repose sur quatre grands thèmes :



Soutien à  
la transition  
de nos clients



Encouragement  
du comportement  
des consommateurs



Optimisation  
de nos activités



Communication  
de nos progrès

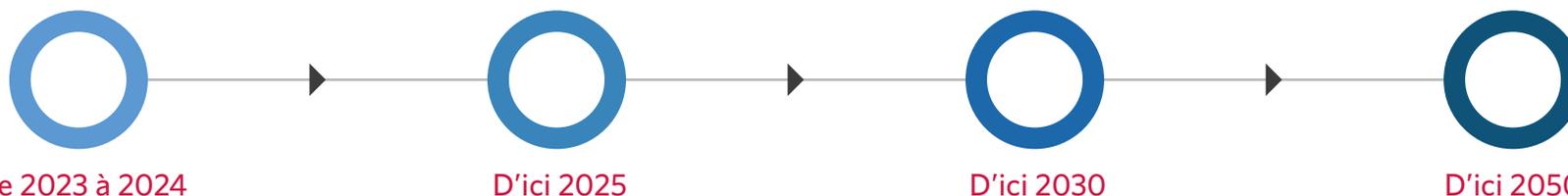
Les sections suivantes décrivent les mesures que nous prenons pour mettre en œuvre notre approche axée sur la carboneutralité. Cela comprend la façon dont nous intégrerons les questions relatives à la carboneutralité dans nos produits et services, nos activités, nos prises de décisions et nos politiques dans les secteurs à forte intensité de carbone pour lesquels nous avons fixé des objectifs provisoires d'émissions financées carboneutres. Elles décrivent également comment nous faisons participer nos clients, notre industrie et le secteur public à la transition vers une économie sobre en carbone.

## Carboneutralité d'ici 2050

À la Banque CIBC, nous comprenons l'urgence de trouver des solutions au problème du climat et le rôle important que joue le secteur financier dans la transition vers une économie sobre en carbone. En tant que banque et grande institution financière canadienne, nous jouons notre rôle et nous nous sommes fixé un objectif de zéro émission nette de GES associée à nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Atteindre l'objectif de zéro émission nette signifie s'approcher le plus possible de l'élimination complète des GES, tout en équilibrant les émissions restantes en retirant une quantité équivalente de GES de l'atmosphère. Les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif d'ici 2050 présentent d'importantes occasions de financement pour la Banque CIBC. Nos activités de financement comprennent les prêts aux entreprises et les facilités de financement, soit la part économique de la Banque CIBC de financement par mobilisation de créances souscrites et négociées sur les marchés des titres d'emprunt ou de participation.

Nous savons que la réalisation de notre objectif exige des objectifs clairs, des mesures immédiates et une collaboration dans tous les segments de l'économie, et nous accélérons donc nos mesures de lutte contre les changements climatiques et faisons des progrès vers nos objectifs de carboneutralité. Nous prendrons diverses mesures dans l'immédiat, à court terme, à moyen terme et à long terme pour atteindre nos objectifs, tout en gardant à l'esprit notre cible pour 2050.

### Notre parcours vers la carboneutralité<sup>13</sup>



#### Dans l'immédiat

- Atteindre la carboneutralité pour nos activités d'exploitation d'ici 2024<sup>14</sup>
- Continuer de fixer des cibles provisoires pour 2030 pour les secteurs à forte intensité carbonique, conformément aux prévisions de l'Alliance bancaire Net Zéro
- Élaborer des stratégies sectorielles pour atteindre les cibles provisoires de 2030

#### À court terme

- Mettre en œuvre des stratégies sectorielles de réduction des émissions
- Continuer de mobiliser les clients, de travailler avec eux et de surveiller leurs activités pour soutenir leur transition
- Améliorer continuellement et faire évoluer notre approche de carboneutralité, au besoin

#### À moyen terme

- Réduire les émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2 de 30 % par rapport au niveau de référence de 2018
- Réduire les émissions financées conformément à nos objectifs provisoires sectoriels
- Mobiliser 300 milliards de dollars en activités de finance durable

#### À long terme

- Atteindre zéro émission nette de GES provenant de nos activités d'exploitation et de financement

Il existe plusieurs façons dont la Banque CIBC peut soutenir la transition vers une économie sobre en carbone. Nous continuons de financer l'expansion des technologies et des services à faibles émissions, y compris les solutions axées sur la nature, afin de remplacer les technologies et les processus à forte intensité carbonique. La Banque CIBC finance également des sociétés dont le parcours de transition vise à limiter les changements climatiques à 1,5 °C et que nous considérons comme des chefs de file en matière de climat. Par exemple, notre portefeuille de prêts pour la production d'électricité est déjà composé à 34 % de sources carboneutres ou d'énergies renouvelables, et bon nombre des sociétés qui composent ce portefeuille se sont engagées à atteindre la carboneutralité et ont établi des cibles fondées sur la science. Nous chercherons à financer des sociétés qui ont établi des objectifs conformes aux objectifs de carboneutralité de la Banque CIBC, qui élaborent des plans de transition et divulguent leurs progrès de façon transparente. Enfin, nous continuerons de mobiliser les clients qui émettent peu ou beaucoup, de travailler avec eux et de les encourager à effectuer une transition qui cadre avec nos objectifs et de nos engagements, et à élaborer des plans de transition vers la carboneutralité en harmonie avec ceux-ci. Cela comprend l'utilisation de produits financiers liés à la durabilité pour encourager les sociétés à décarboner leurs activités. Nous soutenons ces clients grâce à nos divers produits et services consultatifs de finance durable, décrits dans notre [plan de mise en œuvre](#).

En déployant les stratégies de financement ci-dessus, nous pouvons réduire nos émissions financées et atteindre notre objectif de carboneutralité. En offrant des solutions de finance durable, nous comprenons que nos émissions financées peuvent fluctuer à court et à moyen terme, car nous soutenons les sociétés des secteurs à forte intensité carbonique dans leur transition vers des activités à faibles émissions de carbone<sup>15</sup>. Toutefois, compte tenu du rôle important que joue la finance durable dans l'atténuation des changements climatiques et conformément aux indications de l'Alliance bancaire Net Zéro, nous ne jugeons pas qu'une augmentation à court terme des émissions financées va à l'encontre de notre stratégie climatique. Nous ne prévoyons pas une réduction linéaire sur 12 mois pour atteindre notre objectif, mais nous nous attendons à ce que la tendance à long terme soit conforme à celui-ci.

## Hypothèses, incertitudes et défis

Notre plan pour atteindre la carboneutralité repose sur plusieurs hypothèses et incertitudes. Nous comprenons que la transition est un défi complexe et multisectoriel, et nous reconnaissons que des facteurs indépendants de la volonté de la Banque CIBC peuvent influencer sur notre capacité à atteindre nos objectifs.

L'évolution des efforts de décarbonation dans l'ensemble des secteurs et des économies, la mise au point de nouvelles technologies, le développement de solutions propres au secteur, les changements dans le comportement des consommateurs et les répercussions des événements géopolitiques auront tous une incidence sur le rythme et l'ampleur de la transition vers un monde sobre en carbone. Nous prévoyons que les prix de l'énergie continueront de fluctuer en raison de la volatilité des marchés et des conflits géopolitiques. De plus, l'élaboration de politiques est un important catalyseur pour stimuler les investissements. Nous prévoyons une augmentation des politiques liées au climat, y compris des mesures incitatives et des changements réglementaires dans les divers territoires où nous exerçons nos activités, comme le Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada et la Inflation Reduction Act des États-Unis. Cette loi a donné lieu à une vaste gamme d'investissements dans les secteurs de l'énergie propre, du transport et de la fabrication, ce qui a amélioré la compétitivité des coûts des technologies propres aux États-Unis. Nous nous attendons à ce que le gouvernement du Canada, qui s'est engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050<sup>16</sup>, réagisse dans ses prochains budgets afin d'équilibrer les règles du jeu et de prévenir la perte de placements et de talents. Au Canada, nous anticipons également une accélération soutenue du système de tarification de la pollution par le carbone, avec l'introduction possible de systèmes de quotas et d'échange sectoriels, comme le quota proposé pour les émissions de pétrole et de gaz<sup>17</sup>.

La Banque CIBC suppose que la science du climat à l'échelle mondiale, comme les évaluations et les recherches publiées par le GIEC, continuera de se développer et d'avoir des répercussions sur nous, comme des rajustements aux objectifs mondiaux de décarbonation. Nous sommes confrontés à plusieurs incertitudes en ce qui a trait aux trajectoires de décarbonation sectorielle et à la disponibilité de technologies essentielles pour harmoniser les stratégies avec ces trajectoires. Nous continuerons de travailler avec les gouvernements, le secteur et les clients pour assurer la viabilité du développement de technologies à faibles émissions de carbone à grande échelle.

Le manque de disponibilité, d'exactitude et d'exhaustivité des données demeure un défi pour établir et mesurer le rendement par rapport aux objectifs provisoires de réduction des émissions sectorielles. Nous nous efforçons de surmonter ce défi et d'améliorer la qualité de nos données, et nous chercherons à raffiner nos méthodes de calcul au fil du temps, à mesure que les données deviendront plus disponibles et plus fiables. Nous continuerons de tirer des leçons des données pour améliorer la façon dont nous présentons l'information sur le climat.

Pour atteindre la carboneutralité dans nos propres activités d'ici 2050, nous utiliserons des CER et des crédits d'élimination du carbone pour neutraliser les émissions opérationnelles résiduelles seulement dans les cas où elles sont supplémentaires et vérifiées, et permettent de retirer du carbone de l'atmosphère. Afin d'atteindre la carboneutralité dans nos émissions financées, nous accepterons l'utilisation par les sociétés de notre portefeuille de crédits pour l'élimination du dioxyde de carbone provenant uniquement de projets qui ont été vérifiés conformément aux protocoles standard de comptabilisation des GES et enregistrés sur une plateforme reconnue. La Banque CIBC soutient les processus d'élimination du dioxyde de carbone en tant qu'outil pour équilibrer les émissions résiduelles, surtout lorsque les options technologiques ou les solutions de rechange financièrement viables pour éliminer les émissions sont limitées. Notre approche se focalise sur les retraits permanents, par exemple au moyen du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone, et de certaines solutions axées sur la nature de grande qualité, comme l'agriculture régénératrice et le reboisement. Pour en savoir plus sur l'utilisation des crédits d'élimination du carbone par nos clients, veuillez consulter [Notre approche de carboneutralité](#).

## Plan de mise en œuvre

La Banque CIBC prendra des mesures précises dans l'immédiat (2023-2024), à court terme (2025), à moyen terme (jusqu'en 2030) et à long terme (jusqu'en 2050) pour atteindre son objectif de carboneutralité. Notre rôle consiste à aider à financer des activités qui cadrent avec une économie sobre en carbone, à soutenir nos clients pendant leur transition et à encourager les consommateurs à adopter un comportement axé sur la carboneutralité, tout en réduisant le risque associé à nos propres activités. Nous décrivons ci-dessous les mesures que nous prenons pour mettre en place notre approche de carboneutralité, y compris la façon dont nous intégrerons les questions relatives à la carboneutralité dans nos produits et services, nos activités, nos prises de décisions et nos politiques dans les secteurs à forte intensité de carbone pour lesquels nous avons fixé des objectifs provisoires d'émissions financées carboneutres. Nous décrivons également comment nous faisons participer nos clients, nos pairs, notre industrie et le secteur public à la transition vers une économie sobre en carbone.

### Produits et services

Le parcours vers la carboneutralité continuera d'avoir de profondes répercussions sur nos clients. Nous nous employons à les aider à prospérer dans une économie sobre en carbone et nous resterons leur partenaire financier de confiance tout au long de cette transition. En 2021, nous avons considérablement augmenté notre engagement de mobilisation de capitaux pour des activités de finance durable en rehaussant notre objectif à 300 milliards de dollars d'ici 2030. Par l'intermédiaire de nos activités de prêt, de placement et de services-conseils à l'échelle de l'entreprise, nous nous sommes engagés à mobiliser 300 milliards de dollars en capital et à mettre au point des solutions novatrices fondées sur le marché permettant d'aider nos clients, notamment des obligations vertes, des prêts liés à la durabilité et d'autres solutions d'investissement durable, qui répondent aux besoins de nos clients en matière de produits de finance durable.

Nous avons joué un rôle actif sur le marché en pleine croissance des obligations vertes, émettant une obligation verte de 500 millions de dollars américains en octobre 2020 et un total cumulatif de 85 millions de dollars de CPG liés au marché verts ou durables depuis 2020. Notre équipe Trésorerie détient également un portefeuille d'obligations vertes. En 2021, nous avons élaboré et publié [le cadre des émissions de financement durable de la Banque CIBC](#), qui oriente nos émissions futures de collectes de fonds durables, notamment les obligations, les billets, les certificats, le papier commercial, les dépôts et d'autres instruments de placement.

Nous pilotons le développement d'innovations climatiques pour soutenir la transition vers une économie sobre en carbone. Par exemple, nous nous sommes engagés à investir 100 millions de dollars dans des sociétés en commandite à l'appui de fonds pour les technologies climatiques et la transition énergétique. Le déploiement de ces fonds facilitera l'expansion et la commercialisation de solutions viables de réduction et d'élimination du carbone. Pour aider nos clients canadiens et américains à respecter leurs engagements en matière de carboneutralité, nous avons cofondé Carbonplace avec huit autres banques mondiales. Cette plateforme mondiale a été conçue pour mettre en relation des acheteurs et des vendeurs de crédits d'émissions de carbone volontaires. La plateforme devrait être commercialisée en 2023 et contribuera à accélérer les investissements à grande échelle nécessaires pour lutter contre les changements climatiques. Carbonplace assure l'accessibilité, la confiance et la transparence nécessaires pour accroître le marché volontaire du carbone et accélérer la lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale.

En raison de notre engagement à l'égard de nos relations avec la clientèle, bon nombre de nos clients nous consultent alors qu'ils élaborent des stratégies visant à gérer les risques et les occasions associés à la transition énergétique. En 2022, nous avons aidé un certain nombre de clients à adapter leur modèle d'affaires à une économie sobre en carbone. Cela comprend le financement de solutions novatrices en matière de climat, comme l'hydrogène, les biocarburants et les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone et la prestation de conseils à cet égard. Créé en 2021, notre groupe Énergie, infrastructure et transition, Banque d'investissement a pris de l'expansion cette année pour répondre à la demande croissante de nos services consultatifs à l'échelle mondiale.



Nous soutenons EverWind Fuels, qui développe une usine verte de production d'hydrogène et d'ammoniac à son terminal de pétrole et de liquides situé à Point Tupper, en Nouvelle-Écosse. La production écologique d'hydrogène et d'ammoniac du site contribuera à la réduction des émissions au pays et à l'échelle internationale en remplaçant les émissions par d'autres sources d'énergie émettrices et en créant des emplois dans le secteur de l'énergie propre au Canada. La Banque CIBC agit à titre de spécialiste en services financiers auprès d'EverWind pour ce projet.



Nous fournissons également des services de mobilisation de capitaux et des services consultatifs financiers à Summit Carbon Solutions, le promoteur du plus important projet mondial de captage et de stockage du carbone<sup>18</sup>. La Banque CIBC dirige les efforts de conseils financiers pour ce nouveau projet de 5 milliards de dollars américains, qui vise à créer un réseau de pipelines de dioxyde de carbone de 3 200 kilomètres qui reliera 32 installations dans cinq États américains et qui pourra capturer et stocker en permanence plus de 11 millions de tonnes de dioxyde de carbone chaque année.

Pour en savoir plus sur nos produits et solutions durables, veuillez consulter la section 4.0 de notre [Rapport sur la durabilité](#).

## Intégrer les activités de transition des clients à nos évaluations et à nos décisions

À la Banque CIBC, nous prenons des mesures pour intégrer notre objectif de carboneutralité à nos activités commerciales et à notre prise de décisions. Nous visons à intégrer nos objectifs et nos priorités de carboneutralité à nos processus de contrôle préalable et d'examen, à la prise de décisions de prêt et de placement et à l'approbation des opérations. Nous continuerons de mettre l'accent sur l'opérationnalisation de notre objectif de carboneutralité afin de nous assurer que nos décisions tiennent compte de nos engagements et de nos politiques en matière de climat. De plus, nous continuerons de soutenir la prise de décisions liées au risque climatique afin de mieux nous préparer à composer avec les complexités associées aux changements climatiques. Par exemple, nous évaluons les plans de transition à faibles émissions carbone de nos clients au moyen de notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone, qui permet à la Banque CIBC de déterminer et de comprendre le profil d'émissions de nos clients à court, à moyen et à long terme. Pour en savoir plus sur notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone, consultez la section [Gestion du risque](#) ci-dessous.

Nous comprenons que ces mesures et ces processus représentent une initiative d'envergure et qu'ils exigeront une coordination à l'échelle de la Banque CIBC. C'est dans cette optique que nous continuerons de travailler à la divulgation de nos progrès dans les prochains rapports.

## Politiques et conditions

En 2022, nous avons mis à jour notre politique sur le charbon thermique afin qu'elle reflète mieux nos engagements en matière de prêts. Conformément à notre objectif de carboneutralité, nous mettons en place des conditions pour nous assurer que nos pratiques de prêt soutiennent la transition vers une économie sobre en carbone. En raison de sa [position à l'égard du charbon](#), la Banque CIBC n'accordera plus de prêt à un client ou à un projet si le produit est principalement utilisé pour la mise en place d'une nouvelle centrale électrique alimentée au charbon, d'une mine de charbon par décapitation de montagne ou d'une nouvelle mine de charbon thermique autonome. Nous n'accorderons pas de prêt à de nouveaux clients du secteur des services publics ou de la production d'électricité qui dépendent fortement des centrales au charbon (plus de 60 % de la production totale d'électricité [MWh] provenant du charbon). Pour tous les clients actuels et nouveaux du secteur des services publics ou de la production d'électricité<sup>19</sup>, la Banque CIBC a adopté un protocole de gestion du charbon thermique. L'objectif du protocole est d'appliquer un processus d'évaluation structuré permettant de mener des évaluations détaillées des efforts de nos clients pour réduire ou éliminer l'utilisation du charbon thermique, le cas échéant.

Nous avons également une [Politique d'investissement responsable](#) pour Gestion d'actifs CIBC, notre filiale de gestion d'actifs. Celle-ci officialise notre engagement, en tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI), à intégrer des facteurs d'investissement responsable dans nos décisions de placement. Pour en savoir plus sur le lien avec nos produits et solutions durables, veuillez consulter la section 4.0 de notre [Rapport sur la durabilité](#).

Nous continuerons de surveiller et d'évaluer notre exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone, ainsi que la réglementation et les politiques publiques, afin d'orienter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques conformes à notre objectif de carboneutralité.



## Stratégie de mobilisation

### Mobilisation du client

L'un des principaux objectifs de la Banque CIBC est d'engager le dialogue avec ses clients dans leur parcours vers la carboneutralité. Grâce à nos engagements en matière de finance durable, nous encourageons nos clients à intégrer les indicateurs climatiques dans leurs stratégies d'entreprise et leurs activités, et adaptons nos engagements en fonction des risques et des occasions propres au climat.

Notre processus annuel d'examen du crédit comprend un examen des cotes de risque lié au carbone déterminées au moyen de notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone, qui nous aide à comprendre où en sont nos clients dans leur processus de décarbonation. Grâce à ce processus, nous pouvons évaluer l'harmonisation de nos clients avec nos objectifs de carboneutralité, et nous avons l'intention d'utiliser cette approche pour déterminer comment et quand nous communiquerons avec eux au sujet du climat à l'avenir.

Nous faisons aussi participer nos clients en évaluant les répercussions des politiques climatiques annoncées et en les convertissant en occasions commerciales pour leur entreprise. Par exemple, en 2022, nous avons entrepris des consultations dans plusieurs pays sur les occasions liées au climat, comme celles présentées dans la *Inflation Reduction Act* des États-Unis. Nous faisons appel à divers clients, dont de nombreuses sociétés du secteur de l'énergie, notamment dans les secteurs du pétrole et du gaz en amont, des infrastructures, du traitement du gaz et de la production d'électricité.

Nous croyons également que la sensibilisation aux changements climatiques et l'encouragement du comportement des consommateurs joueront un rôle important dans la transition vers une économie sobre en carbone. Notre approche accorde la priorité aux solutions qui permettent aux clients d'intégrer les mesures de lutte contre les changements climatiques dans leur vie quotidienne. À l'appui de cet objectif, la Banque CIBC a lancé l'Espace climat, un carrefour d'éducation qui permet aux clients d'apprendre comment réduire au minimum les émissions de GES en apportant consciemment des changements à leur mode de vie, à leur mode de transport et à leurs choix de placement.

Pour en savoir plus sur nos activités de financement durable et d'investissement responsable et sur nos activités visant à encourager le comportement des consommateurs, veuillez consulter la section 5.0 de notre [Rapport sur la durabilité](#).

### Mobilisation du secteur

À la Banque CIBC, nous communiquons avec les acteurs du secteur pour faire part de nos connaissances et progresser vers la carboneutralité dans l'ensemble du secteur des services financiers. Nous y parvenons en adhérant à divers partenariats et initiatives visant la carboneutralité :



Nous avons été la première banque canadienne à devenir membre du Center for Climate-Aligned Finance (CCAF) du Rocky Mountain Institute (RMI), qui nous fournit des renseignements précieux nous permettant de nous assurer que notre processus de carboneutralité est solide et ambitieux et qu'il appuie notre leadership éclairé. La Banque CIBC a produit, en collaboration avec le RMI, une série de balados en cinq parties sur la décarbonation de plusieurs secteurs. Notre participation à ces groupes sectoriels et notre adoption de normes et de cadres communs contribuent à résoudre les problèmes de comparabilité des renseignements et de disponibilité des données dans l'ensemble du secteur financier.

Nous nous participons à des initiatives d'apprentissage et de collaboration, par exemple au moyen d'investissements stratégiques et de partenariats avec des établissements universitaires, afin de favoriser l'écosystème de transition de l'économie réelle, de favoriser de nouvelles idées et de former une nouvelle génération de leaders en matière de climat. Par exemple, en partenariat avec l'Université de Calgary et plusieurs de nos clients, nous nous sommes récemment engagés à contribuer au financement du Energy Transition Centre de Calgary. Nous établissons également une chaire de recherche en financement durable en partenariat avec la Schulich School of Business de l'Université York, qui produit des recherches de prochaine génération et exerce un leadership dans le domaine du financement durable. La Banque CIBC fait part de ses connaissances, agit à titre d'expert en matière de climat et offre de la formation à ses pairs du secteur et au milieu universitaire au moyen d'ateliers, de présentations et de conférences.

Nous favorisons activement la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de finance durable dans l'ensemble du secteur financier canadien et de l'économie en général. Notre engagement à l'égard de la finance durable est démontré par notre collaboration avec le Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD). Kikelomo Lawal, vice-présidente à la direction, chef des affaires juridiques et cadre responsable des facteurs ESG, participe au CAFD. Nous avons l'occasion de fournir des commentaires aux décideurs sur les infrastructures nécessaires pour développer un solide marché financier durable dans le contexte canadien. En 2022, nous avons continué de participer à deux des groupes d'experts techniques du CAFD axés sur l'élaboration de taxonomies et les données. Nous continuons de faire appel au CAFD pour finaliser une approche taxonomique canadienne pour les produits financiers écologiques (faibles émissions) et de transition (décarbonation des activités à forte intensité carbonique).

Pour obtenir une liste de nos partenariats et de nos engagements axés sur le climat, veuillez consulter la section 4.0 de notre [Rapport sur la durabilité](#).

## Mobilisation du secteur public

Nous visons à nous assurer que toutes nos activités de défense des intérêts et de mobilisation du secteur public s'harmonisent avec notre objectif de carboneutralité et, le cas échéant, favoriseront la cohérence des activités de lobbying et de défense des intérêts de nos clients avec la transition vers une économie sobre en carbone.

En 2022, la Banque CIBC a commandité le Sommet de la croissance du Canada du Forum des politiques publiques et y a participé. Le thème du Sommet était « Transitions vers l'opportunité ». Le Sommet mettait l'accent sur les perturbations technologiques lors de la transition vers la carboneutralité, sur la croissance inclusive et durable et sur la position du Canada dans cette transition. Notre vice-présidente à la direction et chef des affaires juridiques a participé à une table ronde sur l'innovation pour une économie carboneutre. Il s'agit d'un exemple de la priorité que nous accordons à la collaboration entre les secteurs.

La Banque CIBC a fait part de ses commentaires préliminaires au gouvernement du Canada au sujet du projet de Fonds de croissance du Canada, un nouvel instrument de placement public visant à contribuer à la réalisation des objectifs de la politique économique nationale, y compris les objectifs du Canada à l'égard des changements climatiques et les investissements dans la croissance des secteurs sobres en carbone. Nous avons demandé au ministère des Finances du Canada de nous offrir une séance d'information technique sur le crédit d'impôt à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone afin de bien comprendre la façon dont il s'applique à nos clients. Nous avons également participé à une séance d'information technique de l'Institut climatique du Canada, organisée par la lieutenant-gouverneure de l'Ontario, l'honorable Elizabeth Dowdeswell, sur les coûts macroéconomiques des changements climatiques et leur menace pour la prospérité future du Canada.

De plus, cette année, la Banque CIBC a participé à une consultation sur la politique industrielle de carboneutralité organisée par le Groupe consultatif pour la carboneutralité du Canada, qui examine comment la politique industrielle peut être appliquée dans des secteurs clés pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques et de carboneutralité, tout en cherchant à saisir des occasions concurrentielles sur les marchés mondiaux. Dans le cadre des mesures qu'il a prises pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, le gouvernement du Canada accorde la priorité au secteur de la construction, qui est la troisième plus importante source d'émissions au Canada. Pour soutenir ces efforts de décarbonation, la Banque CIBC a rencontré des représentants de Ressources naturelles Canada afin de discuter du rôle des institutions financières dans la Stratégie canadienne pour les bâtiments verts.



## Optimisation de nos activités

La réduction des émissions découlant de nos propres activités est un élément important de notre transition vers la carboneutralité. Par rapport à l'année de référence 2018, nous visons à réduire de 30 % d'ici 2028 nos émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 attribuables à nos activités au Canada et aux États-Unis et à atteindre la carboneutralité pour nos activités d'ici 2050. Pour réaliser cet objectif, nos stratégies de réduction des émissions liées aux activités d'exploitation mettent l'accent sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergie dans les immeubles que nous occupons. Nous avons investi environ 9 millions de dollars en 2022 dans notre programme d'optimisation énergétique au Canada, qui comprend trois composantes principales : améliorations apportées à l'éclairage à DEL, appareils à haut rendement installés sur le toit et systèmes de contrôle intelligents dans nos centres bancaires de détail qui contrôlent à distance les installations techniques de l'immeuble afin d'optimiser la consommation d'énergie.

Au cours des dernières années, la Banque CIBC a entrepris une transformation des lieux de travail dans les immeubles qu'elle occupe afin de concevoir des écosystèmes axés sur la collaboration dans le but d'accroître la mobilisation, de soutenir la productivité et le bien-être des employés et de maximiser l'utilisation des locaux pour améliorer l'efficacité énergétique. Nos efforts réduiront l'empreinte immobilière de la Banque CIBC à long terme. L'édifice CIBC Square, notre plus récent immeuble phare, devrait obtenir la certification LEED en 2023. À l'heure actuelle, la Banque CIBC met à l'essai des stratégies de remplacement des combustibles et d'électrification dans ses centres bancaires, notamment en passant à des thermopompes à faibles émissions afin de réduire au minimum l'utilisation des installations de chauffage au gaz naturel. La Banque CIBC envisage également de recourir à des énergies renouvelables sur place, comme l'énergie solaire photovoltaïque, ce qui constituerait un moyen prometteur de réduire encore davantage les émissions dans ses centres bancaires.

Le déploiement de ces stratégies de réduction des émissions liées aux activités d'exploitation a amélioré notre empreinte en 2022. Pour en savoir plus, consultez la rubrique [Mesures et objectifs : Émissions de GES liées aux activités d'exploitation](#).

# Gestion du risque



Les changements climatiques peuvent influencer sur de nombreux aspects de l'économie. Nous nous attendons à un contrôle de plus en plus serré des émissions de carbone à l'avenir, et devons donc préparer notre entreprise et appuyer nos clients pendant la transition.

Les risques liés au climat constituent un facteur important que la Banque CIBC doit prendre en compte dans ses processus de gestion du risque d'entreprise. Les risques physiques et les risques liés à la transition peuvent avoir des répercussions sur nos activités de diverses façons complexes et interreliées. À cet effet, nous devons mettre en œuvre des processus complexes pour évaluer, mesurer, surveiller et gérer notre exposition globale au risque. Par conséquent, nous avons adopté une méthode de gestion du risque lié au carbone dans le but de gérer les répercussions des changements climatiques sur nos activités et sur celles de nos clients.

La méthode de gestion du risque lié au carbone comprend quatre volets clés :

- Gestion des émissions de carbone attribuables aux activités de la Banque CIBC
- Détermination de possibilités liées à la création de marchés du carbone
- Mise au point d'outils d'analyse des risques climatiques dans l'évaluation du risque de crédit global
- Évaluation des répercussions physiques et liées à la transition du changement climatique sur les activités et les portefeuilles de prêts de la Banque CIBC

Notre équipe Gestion du risque d'entreprise et nos équipes régionales de gestion du risque jouent un rôle central dans la détermination, l'évaluation et la gestion des risques liés au climat. Il leur incombe également de surveiller l'évolution des pratiques, des outils et des méthodes adoptés par le secteur relativement à la gestion du risque climatique et de mettre à jour nos approches pour continuer d'améliorer les capacités de la Banque CIBC dans ces domaines.



## Détermination, évaluation et gestion des risques liés au climat

Nous avons recours à plusieurs systèmes de gestion du risque pour repérer et évaluer les risques climatiques directs et indirects auxquels notre entreprise est exposée.

Les risques liés au climat sont les répercussions négatives potentielles associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et les répercussions physiques des changements climatiques, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les changements et les variabilités à long terme des modèles climatiques. Les risques liés au climat sont des risques « transversaux », qui se manifestent par l'intermédiaire des canaux de gestion du risque existants<sup>20</sup>. Nous évaluons la façon dont les risques liés au climat peuvent influencer sur nos activités commerciales, perturber les chaînes d'approvisionnement, causer des dommages physiques et influencer sur le prix des biens et services, entre autres choses.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principaux risques liés au climat que nous avons repérés pour nos activités et notre approche visant à les évaluer et à les gérer.

### Évaluation des risques liés au climat

#### Risques de transition

| Catégories de risques liés au climat | Exemples de risques liés au climat  | Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC  |
|--------------------------------------|---|---|
| <b>Politique et juridique</b>        | <ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation de la tarification liée aux émissions de GES</li><li>• Rehaussement des obligations de déclaration des émissions</li><li>• Mandats sur les produits et services existants et réglementation connexe</li><li>• Exposition à des litiges</li></ul>               | Dans le cadre de notre méthode de gestion du risque lié au carbone, nous évaluons les répercussions de la réglementation sur les changements climatiques sur le portefeuille de crédit de la Banque CIBC. En 2018, le gouvernement du Canada a adopté une loi établissant un régime fédéral de tarification des GES, composé d'une taxe sur le carbone relative aux combustibles fossiles et d'un régime de tarification fondé sur le rendement pour les installations industrielles à fortes émissions. La taxe sur le carbone relative aux combustibles fossiles s'élevait à 50 \$ la tonne d'équivalent CO <sub>2</sub> en 2022 et devrait augmenter annuellement pour s'établir à 170 \$ en 2030. La réglementation sur les changements climatiques, comme la taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique et le système de quotas et d'échange des GES du Québec, peut avoir des répercussions sur les clients de la Banque CIBC dans les secteurs à fortes émissions, car ils pourraient devoir engager des dépenses accrues pour se conformer à la réglementation, ce qui peut accroître le risque de crédit. De plus, le non-respect de la réglementation sur les changements climatiques pourrait entraîner des amendes ou avoir des répercussions plus graves sur les activités d'un client, ce qui est également pris en compte dans le processus de gestion du risque de crédit. Les nouveaux règlements, comme les règlements supplémentaires sur la tarification du carbone dans les provinces et territoires et les exigences en matière d'efficacité énergétique des bâtiments, peuvent entraîner des dépenses en amont pour nos clients. Dans le cadre de notre méthode de gestion du risque lié au carbone, nous avons mis au point des outils supplémentaires d'évaluation du risque lié aux changements climatiques dans les évaluations du risque de crédit. Ces outils s'appuient en partie sur les nouvelles politiques liées aux changements climatiques. |
| <b>Technologie</b>                   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement de produits et services existants par des options à émissions réduites</li><li>• Omission d'investir dans les technologies nécessaires pour la transition de l'entreprise</li><li>• Coûts de la transition vers les technologies à faibles émissions</li></ul> | Des améliorations technologiques qui favorisent la transition vers une économie sobre en carbone pourraient présenter des risques pour certains clients, car ces derniers pourraient adopter de telles technologies ou s'y adapter plus lentement. Cela pourrait entraîner une augmentation du risque de crédit ou d'investissement, en raison de la probabilité accrue de défaillance du crédit et de dépréciation des actifs délaissés. À l'inverse, le financement de sociétés dotées de nouvelles technologies conçues pour s'attaquer aux problèmes climatiques, comme les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, ou les investissements dans de telles sociétés, pourrait s'avérer lucratif en raison de la demande sur le marché, des avantages sur le plan des coûts d'exploitation ou des revenus tirés des politiques sur le carbone.  |

| Catégories de risques liés au climat | Exemples de risques liés au climat  | Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC   |
|--------------------------------------|---|--|
| <b>Marché</b>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Changement du comportement des clients</li> <li>Incertitude dans les signaux du marché</li> <li>Hausse du coût des matières premières</li> </ul>                                     | La Banque CIBC pourrait être touchée par des fluctuations des marchés en raison de l'intérêt accru des consommateurs pour les produits et services financiers durables ou « écologiques », comme les obligations vertes et les produits de placement écologiques. Cela pourrait découler en partie des mesures incitatives proposées par le gouvernement du Canada pour réorienter les investissements vers une économie sobre en carbone. La Banque CIBC s'est dotée de politiques complètes pour la gestion des risques de marché. Ces politiques sont liées à la détermination et à la mesure de divers types de risque de marché, à leur inclusion dans le portefeuille de négociation et à l'établissement de limites dans lesquelles nous surveillons, gérons et communiquons nos expositions globales.  |
| <b>Réputation</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Changement dans les préférences des clients</li> <li>Stigmatisation de secteurs</li> <li>Augmentation des préoccupations des parties intéressées ou commentaires négatifs</li> </ul> | Le fait de nous associer à des secteurs qui émettent traditionnellement beaucoup de carbone et l'intensification de l'activisme dans ces secteurs pourraient avoir des répercussions sur la réputation de la Banque CIBC. Celle-ci a mis au point une méthode intégrée de gestion du risque de réputation s'inscrivant dans un cadre de politiques, de procédures et de processus à l'échelle de l'entreprise qui englobe le Code de conduite, le Code de conduite des fournisseurs, la Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation et d'autres politiques. Notre Questionnaire sur les risques juridiques et de réputation pour les opérations de crédit comprend une question visant à déterminer si l'opération « peut poser un risque de réputation ou un risque juridique en raison de facteurs environnementaux et sociaux connus ou prévus ». Dans les cas où la Banque CIBC est d'avis que le client n'a pas mis en place suffisamment de pratiques durables liées aux questions environnementales et sociales, nous limiterons notre soutien et exigeons un contrôle préalable accru. Cela pourrait comprendre un examen par notre Comité des risques juridiques et de réputation, dans le cadre duquel le risque lié à la réputation ainsi que la structuration des opérations sont pris en compte. Selon les résultats de cet examen, la Banque CIBC peut décider de ne pas accorder le financement. |

## Risques physiques

| Catégories de risques liés au climat | Exemples de risques liés au climat   | Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC   |
|--------------------------------------|--|--|
| <b>Grave</b>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les cyclones et les inondations</li> </ul>  | Les risques physiques graves, comme les inondations, les feux de forêt et les tempêtes violentes, peuvent avoir des répercussions sur les activités de la Banque CIBC ainsi que sur celles des sociétés avec lesquelles elle fait affaire. Par exemple, la Banque CIBC possède de nombreux centres bancaires de détail situés dans l'est du Canada et qui ont été touchés en 2022 par l'ouragan Fiona, l'ouragan destructeur de catégorie 4 le plus intense et le plus coûteux à avoir frappé le Canada. La Banque CIBC a comme politique d'assurer la continuité de ses activités d'exploitation en cas de sinistres, qu'ils soient de cause naturelle, accidentelle ou intentionnelle. Pour respecter cette politique, toutes les unités d'exploitation de la Banque CIBC doivent évaluer régulièrement leur exposition au risque d'interruption des activités d'exploitation et prendre les mesures qui s'imposent pour réduire au minimum ou contrôler le risque.  |
| <b>Chronique</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Changements dans les configurations de précipitations et variabilité extrême des régimes climatiques</li> <li>Hausse des températures moyennes</li> <li>Hausse du niveau de la mer</li> </ul> | Les risques physiques chroniques, comme les conditions climatiques changeantes et la hausse du niveau de la mer, peuvent avoir des répercussions sur les activités de la Banque CIBC ainsi que sur celles des sociétés avec lesquelles elle fait affaire. Par exemple, les infrastructures ou les immeubles situés dans des zones de faible altitude pourraient devenir plus sujets aux inondations et aux coûts qui y sont associés. Les clients qui sont fortement exposés à de telles répercussions pourraient être davantage susceptibles de ne pas rembourser leurs prêts. Pour la Banque CIBC en particulier, cela aura un impact important sur ses prêts immobiliers à New York, où un scénario de réchauffement de 2 degrés prévoit une hausse de 2,8 mètres du niveau de la mer d'ici 2100 dans certains quartiers de la ville <sup>21</sup> . Pour atténuer ces risques, dans le cadre de notre méthode de gestion du risque lié au carbone, nous évaluons les répercussions physiques des changements climatiques sur les activités et le portefeuille de prêts et de placements de la Banque CIBC. |

## Méthode d'évaluation du risque lié au carbone

Notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone vise à approfondir nos connaissances sur le parcours de nos clients à court, à moyen et à long terme sur le plan des émissions de carbone et à intégrer les profils de risque de nos clients relativement aux changements climatiques à notre évaluation du crédit. Elle sert également à orienter les travaux de schématisation des points chauds liés au climat et d'analyse de scénarios afin d'évaluer et de gérer les risques liés au climat dans l'ensemble de nos activités de prêts commerciaux et aux grandes entreprises. Les cotes sont examinées par notre équipe Gestion du risque de crédit dans le contexte du processus d'approbation du crédit et soutiennent notre intérêt à l'égard du risque de crédit lié au climat et les discussions stratégiques au sein de la Banque CIBC.

Le Comité d'évaluation des risques liés au carbone de la Banque CIBC, composé de représentants d'unités d'exploitation et du groupe Gestion du risque, évalue les clients qui ont obtenu une piètre cote pour déterminer la meilleure façon de soutenir leurs activités de transition. Nous nous servons également des résultats de cette analyse pour orienter une gamme de processus de gestion du risque, notamment pour déterminer et établir les priorités en matière de mobilisation des clients relativement aux changements climatiques, ainsi que pour obtenir des données qui serviront à schématiser les points chauds liés aux risques climatiques.

L'objectif de notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone est de définir et de comprendre le risque lié au carbone qui pèse sur notre clientèle d'entreprises et de grandes entreprises, notamment :

- Une meilleure compréhension des plans de nos clients pour passer à une économie sobre en carbone à court et à long terme
- Les risques physiques causés par le réchauffement de la planète et la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes
- Les progrès de notre client dans la transition vers une économie sobre en carbone par rapport à ceux d'entreprises comparables

### Nous tenons compte de quatre éléments clés au moment d'évaluer la cote du risque lié au carbone d'un client :

#### **Profil actuel (1 ou 2 ans)**

Évalue la dépendance à court terme d'une société aux hydrocarbures ou aux émissions de GES dans son modèle d'affaires ou sa chaîne de valeur.

#### **Moyen terme - exposition (de 3 à 5 ans)**

Évalue la mesure dans laquelle une société est exposée à moyen terme aux changements liés au marché, aux politiques et à la technologie dans le contexte de scénarios de changements climatiques.

#### **Moyen terme - mesures (de 3 à 5 ans)**

Mesures prises à moyen terme pour atténuer l'exposition aux risques liés à la transition vers la carboneutralité, comme des objectifs clairs ou des changements apportés à la stratégie de l'entreprise.

#### **Exposition à long terme (de 6 à 15 ans)**

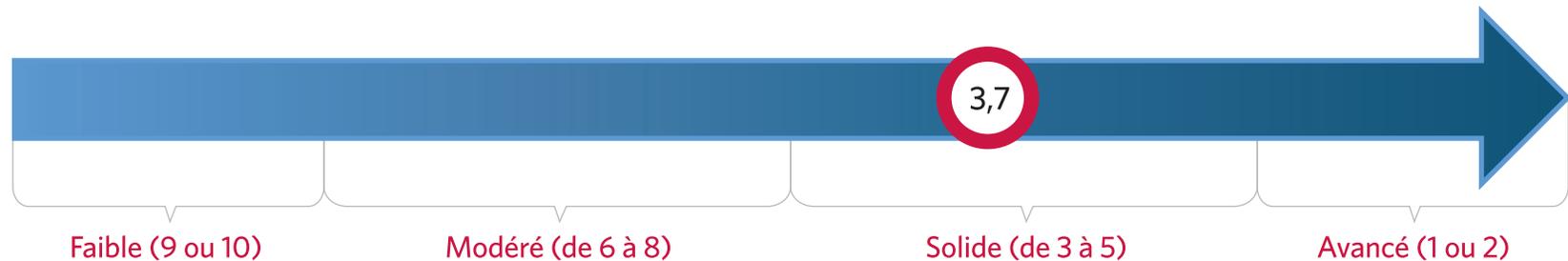
Évalue l'exposition à des scénarios de transition rapide vers une économie sobre en carbone à long terme.

Une cote globale du risque lié au carbone se situant entre 1 et 10 (1 correspondant à un faible risque) est attribuée en tenant compte des évaluations du positionnement actuel, à moyen terme (3 à 5 ans) et à long terme (5 ans et plus) du client en ce qui a trait aux risques physiques et liés à la transition. Les cotes sont ensuite regroupées dans les quatre catégories suivantes : avancé, élevé, modéré et faible. Grâce au recours à un modèle élaboré à l'interne, la méthode tient compte des engagements que les clients ont pris envers le marché. La cote est également utilisée pour faciliter le dialogue entre les directeurs relationnels et les clients et potentiellement repérer des occasions de financement de la transition, comme des prêts écologiques ou liés à la durabilité.

## Légende de la cote de risque lié au carbone

| Catégorie de cote | Description  |
|-------------------|--|
| <b>Avancé</b>     | Les emprunteurs affichent un positionnement avancé sur le plan de la transition vers la carboneutralité. Ils ont généralement adopté un modèle d'affaires qui bénéficie de la transition vers une économie sobre en carbone.   |
| <b>Élevé</b>      | Les emprunteurs affichent un positionnement élevé sur le plan de la transition vers la carboneutralité. Ils ont adopté soit un modèle d'affaires qui ne devrait pas être sensiblement touché par la transition vers la carboneutralité ou ils se sont dotés de stratégies et de plans qui atténuent considérablement leur exposition au risque lié à la transition vers la carboneutralité.  |
| <b>Modéré</b>     | Les emprunteurs affichent un positionnement modéré sur le plan de la transition vers la carboneutralité. Ils sont fortement exposés aux risques liés à la transition vers la carboneutralité et leur positionnement relatif est déterminé en fonction des variations du niveau d'exposition au risque lié au carbone, des mesures de gestion à moyen terme et de la résilience à long terme. |
| <b>Faible</b>     | Les emprunteurs affichent un piètre positionnement en matière de transition vers la carboneutralité. Généralement, ils ont adopté un modèle d'affaires fondamentalement incompatible, à long terme, avec la transition vers une économie sobre en carbone.   |

En 2022, nous avons évalué plus de 950 clients, ce qui représente 74 % de nos plus importantes activités de prêts commerciaux et aux grandes entreprises par autorisation de prêt. À des fins pratiques, nous avons accordé la priorité à l'évaluation des clients au-delà d'un certain seuil. La cote moyenne pondérée dans tous les secteurs a été « solide », ce qui indique que la majorité de notre portefeuille de prêts commerciaux et aux grandes entreprises est bien placée pour s'adapter et passer à une économie sobre en carbone.



Les résultats de notre méthode d'évaluation du risque lié au carbone nous procurent de précieux renseignements sur la façon dont nos clients de divers secteurs se préparent à la transition. En ce qui a trait aux prêts aux grandes entreprises du secteur pétrolier et gazier, par exemple, la cote moyenne pondérée de 129 clients indique que la majorité se trouve dans la catégorie « modéré ». En ce qui concerne les prêts aux grandes entreprises du secteur de l'électricité, la plupart des clients se trouvent dans les catégories « solide » ou « avancé » (156 clients). Cela nous permet de croire que nos clients de ce secteur sont bien placés pour effectuer la transition et jouer un rôle pour alimenter l'économie sobre en carbone. La solide cote de risque lié au carbone de nos clients du secteur de l'électricité correspond également aux résultats de notre analyse de base de l'intensité des émissions, qui a révélé que l'intensité de notre portefeuille de 2020, soit 230 kg CO<sub>2</sub>/MWh, est nettement inférieure à l'intensité de référence de l'AIE, qui est de 500 kg CO<sub>2</sub>/MWh<sup>22</sup>.

Nous avons eu recours à la même méthode pour évaluer nos prêts commerciaux plus importants dans ces secteurs, mais il est plus difficile d'extrapoler à partir d'analyses sectorielles compte tenu de la plus petite taille de l'échantillon de clients.

## Évaluation de la carte des points chauds

### Évaluation des risques liés au climat dans le secteur des prêts aux entreprises et aux gouvernements

En 2021, nous avons mis au point une approche de « carte des points chauds » pour nos secteurs de services aux entreprises et aux gouvernements, qui reflète les répercussions potentielles des changements climatiques sur les risques physiques et de transition, et nous l'avons appliquée à nos expositions. Les cartes des points chauds sont un outil efficace pour repérer les secteurs qui sont exposés, directement ou indirectement, à des risques accrus liés aux changements climatiques et à l'impact relatif de ces risques. Ces cartes donnent une représentation visuelle du secteur et de la sensibilité relative au risque climatique. Les secteurs ayant une exposition significative aux changements climatiques ont été ciblés en priorité pour une analyse approfondie.

Nous repérons les risques physiques dans nos secteurs des services aux entreprises et aux gouvernements au niveau des clients, le cas échéant, comme les risques liés à la transition. Si une cote de client n'est pas disponible à l'interne, nous nous tournons par défaut vers une cote sectorielle prudente en fonction de la documentation sectorielle, comme les directives du GIFCC de l'initiative Finance des Nations Unies pour l'Environnement et le cadre de schématisation des points chauds d'Acclimatise Group<sup>23</sup>. Selon cette méthode, les niveaux de risque sectoriel dépendent de trois composantes :

- **La vulnérabilité** – elle tient compte des répercussions physiques directes et indirectes sur les investissements découlant des changements climatiques, en tenant compte des changements chroniques et des événements extrêmes. Cela comprend notamment la dépendance aux ressources naturelles, la dépendance à l'égard de l'approvisionnement en énergie et des voies de transport sécuritaires, la demande du marché et la dépendance à l'égard de la santé et de la productivité de la main-d'œuvre.
- **Le danger** – chaque vulnérabilité comporte des variables climatiques qui peuvent favoriser la performance négative ou positive de l'indicateur. Ces variables comprennent des données géospatiales sur les changements climatiques futurs, comme les changements de température et l'élévation du niveau de la mer.
- **Les données sur l'exposition** – la présence géographique de segments du portefeuille exposés à des dangers.

En 2022, nous avons continué de peaufiner notre méthode et effectué une mise à jour de la schématisation des points chauds afin de surveiller et d'évaluer l'évolution des risques liés au climat dans l'ensemble de nos activités de prêt. Plus précisément, nous avons utilisé notre méthode interne d'évaluation du risque lié au carbone pour évaluer les risques liés à la transition dans notre carte des points chauds. Il s'agit là d'une mise à jour de notre schématisation des points chauds de 2021, dans le cadre de laquelle nous avons utilisé des données sectorielles génériques sur l'évaluation du risque lié au carbone. Grâce au recours à notre outil interne, l'exercice de cette année a produit des résultats qui reflètent mieux les risques propres à la transition climatique applicables au portefeuille de crédit de la Banque CIBC et qui nous permettent de déterminer et d'évaluer les forces et les possibilités que comportent nos activités de prêt. Cette précision accrue nous permet d'ajouter une perspective géographique à notre analyse sectorielle des risques climatiques. Dans l'ensemble, nous avons constaté que les risques liés au climat à la Banque CIBC variaient peu d'une région à l'autre et que notre exposition était concentrée en Amérique du Nord, environ 90 % de nos risques de crédit étant associés au Canada et aux États-Unis<sup>24</sup>.

La carte des points chauds sur les risques liés au climat de 2022 n'a révélé aucun changement important sur 12 mois quant à la vulnérabilité de notre portefeuille au risque lié au climat, le niveau de risque global du portefeuille demeurant modéré. Notre exposition dans différents secteurs économiques est également demeurée généralement stable. Notre nouvelle méthode d'évaluation des risques liés à la transition, fondée sur notre méthode interne d'évaluation du risque lié au carbone, a amélioré les perspectives dans certains secteurs, notamment ceux des services publics, de l'immobilier et de la construction, ainsi que de la fabrication et des biens de consommation. À l'inverse, les profils de risque lié à la transition de certains secteurs dans lesquels nous avons une exposition limitée aux risques de crédit ont été relevés.

Notre analyse a révélé que tous les secteurs n'ont pas été touchés de la même façon par le risque lié au climat. Par exemple, le secteur pétrolier et gazier est exposé à des risques physiques modérément élevés et à des risques liés à la transition élevés en raison de sa vulnérabilité opérationnelle aux conditions météorologiques et de la nature de ses activités à fortes émissions de carbone. Un risque élevé lié à la transition dans ce secteur continue de refléter les changements possibles de la demande sur le marché, à mesure que les véhicules électriques seront adoptés sur le marché de masse et que des cadres réglementaires visent à établir un prix pour le carbone. En revanche, les risques physiques et de transition auxquels font face les services publics d'électricité varient grandement d'un sous-secteur à l'autre. Dans le cas des risques physiques, les sous-secteurs de la production d'énergie hydroélectrique et thermique dépendent du niveau constant de l'eau et des cours d'eau. Toutefois, les sous-secteurs de l'énergie solaire et éolienne sont moins vulnérables aux risques physiques liés au climat que les autres formes de production d'énergie. Le risque de transition auquel font face les services publics varie également selon le sous-secteur; alors que les sources traditionnelles de production d'énergie (charbon, pétrole, gaz) sont confrontées à des risques de transition, il existe des occasions de production d'énergie renouvelable (énergie éolienne, solaire). Nous nous attendons aussi à ce que certains secteurs s'améliorent généralement au fil du temps, à mesure qu'ils adopteront des mesures d'atténuation des changements climatiques.

## Résumé du risque pour les clients - par secteur

| Secteur  | Évaluation -<br>risque physique | Évaluation -<br>risque de transition | Exposition <sup>i</sup><br>(M\$ CA) | Exposition<br>(%) |
|--|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Institutions financières                         | Modéré                          | Modéré                               | 215 221                             | 41 %              |
| Gouvernements                                    | Modéré                          | Modéré                               | 110 523                             | 19 %              |
| Immobilier et construction                       | Modérément élevé                | Modéré                               | 58 567                              | 11 %              |
| Services publics                                 | Modéré                          | Modéré                               | 32 050                              | 6 %               |
| Services aux entreprises et aux particuliers     | Modéré                          | Faible                               | 15 811                              | 3 %               |
| Pétrole et gaz                                   | Modérément élevé                | Élevé                                | 15 209                              | 3 %               |
| Commerce de détail et de gros                    | Modérément élevé                | Modérément élevé                     | 14 876                              | 3 %               |
| Transport  | Modérément élevé                | Modérément élevé                     | 10 402                              | 2 %               |
| Agriculture                                      | Modérément élevé                | Modérément élevé                     | 10 252                              | 2 %               |
| Secteur manufacturier -<br>Biens de consommation | Modérément élevé                | Modéré                               | 7 687                               | 1 %               |
| Secteur manufacturier -<br>Biens d'équipement    | Modérément élevé                | Modérément élevé                     | 6 907                               | 1 %               |
| Exploitation minière                             | Modérément élevé                | Modéré                               | 6 621                               | 1 %               |
| Éducation, santé et services sociaux             | Faible                          | Faible                               | 5 636                               | 1 %               |
| Matériel et logiciels                            | Faible                          | Faible                               | 4 998                               | 1 %               |
| Télécommunications et câble                      | Modéré                          | Modéré                               | 4 117                               | 1 %               |
| Produits forestiers                              | Élevé                           | Modéré                               | 1 352                               | 0 %               |
| Édition, impression et diffusion                 | Modéré                          | Modéré                               | 594                                 | 0 %               |
| <b>Total</b>                                     | <b>Modéré</b>                   | <b>Modéré</b>                        | <b>520 824</b>                      | <b>100 %</b>      |

<sup>i</sup> Comprend les engagements de prêts utilisés et non utilisés, les opérations assimilées à des mises en pension et les autres produits dérivés hors bilan et hors cote selon l'approche fondée sur les notations internes avancée pour les risques liés au crédit au 31 octobre 2022. Les portefeuilles normalisés, y compris ceux de CIBC Bank USA et de FirstCaribbean International Bank (FCIB) sont exclus.

## Résumé du risque pour les clients - catégories

| Niveau de risque | Définition   |
|------------------|--|
| Faible           | Semble être avancé et bien préparé, ou en bonne voie pour se préparer à l'adaptation. L'exposition au risque, par rapport aux autres secteurs, est jugée plus faible.                                    |
| Modéré           | Ces secteurs présentent un positionnement « solide » pour les risques physiques et de transition et ont en place un modèle d'affaires ou des stratégies qui atténuent considérablement le risque.        |
| Modérément élevé | Une certaine exposition non contrôlée aux risques liés aux changements climatiques. Des pratiques d'atténuation efficaces peuvent être en place, mais elles peuvent ne pas être divulguées adéquatement. |
| Élevé            | Semble être fortement exposé aux changements climatiques; les risques physiques et de transition relatifs sont jugés plus élevés par rapport aux autres secteurs.  |

## Analyse de scénarios

### Analyse de scénarios

Les recommandations du GIFCC encouragent le recours à l'analyse de scénarios climatiques pour évaluer la résilience d'une société face aux risques liés au climat. L'analyse de scénarios n'est pas censée être une prévision. Il s'agit plutôt d'un cadre hypothétique utile ou d'une « simulation » pour explorer la façon dont ces risques pourraient se manifester à l'avenir. En explorant un éventail d'avenirs climatiques plausibles selon certaines conditions et hypothèses, et en évaluant les risques et les occasions potentiels de chacun de ces scénarios, les sociétés peuvent mieux comprendre les principaux facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur leurs activités à l'avenir et adapter leurs stratégies et leurs objectifs en conséquence. L'analyse de scénarios est un élément clé de notre processus de détermination du risque et nous permet de concentrer nos efforts sur les secteurs les plus touchés et d'élaborer des approches basées sur le risque pour quantifier et atténuer les répercussions des changements climatiques.

La nature de l'évaluation des risques climatiques est plus complexe et s'étend à plus long terme que celle de la plupart des risques d'entreprise traditionnels. Il existe beaucoup d'incertitude quant à l'incidence de la technologie, des politiques et de l'évolution de la demande des consommateurs sur ces risques. Un autre défi de l'analyse efficace de scénarios relatifs au climat est la quantité limitée de données historiques servant à mesurer de façon empirique la force de la relation entre le climat et le risque de crédit dans tous les secteurs.

Notre adhésion à diverses associations sectorielles et notre participation à des projets pilotes nous donnent l'occasion de partager nos expériences et nos approches d'analyse de scénarios à l'échelle des organisations, ce qui est essentiel pour faire progresser l'utilisation et la capacité de l'analyse de scénarios. Les normes sectorielles et réglementaires en matière d'évaluation et d'analyse de scénarios sont toujours en évolution. Nous mettrons à jour notre approche au fur et à mesure que la situation évoluera.

Lors de l'élaboration de notre approche, nous avons constaté qu'il y avait peu de données de haute qualité, comme les risques climatiques par code postal ou des normes sectorielles permettant d'évaluer et de modéliser les répercussions des risques physiques et de transition des changements climatiques sur les portefeuilles de prêts. Pour compenser cette situation, nous avons utilisé de nombreuses hypothèses concernant la fréquence et la gravité des risques physiques, ainsi que des horizons temporels et des trajectoires pour les risques de transition.

Par exemple, les scénarios élaborés ne tenaient pas compte des mesures d'atténuation prévues ou des mesures gouvernementales, notamment :

- Le transfert de risque par le biais d'une aide gouvernementale pour les événements présentant des risques physiques
- Les politiques gouvernementales, les litiges, les changements technologiques ou la concurrence perturbatrice
- Les mesures de gestion proactives qui seraient probablement prises pour atténuer les pertes dans la mesure du possible



## Analyse de scénarios pour nos prêts commerciaux et aux grandes entreprises

Notre approche d'analyse de scénarios a consisté à déduire d'éventuelles migrations de crédit en fonction de notre carte des points chauds afin d'estimer les variations potentielles de la probabilité de défaillance (PD)<sup>25</sup>, les pertes prévues<sup>26</sup> et les actifs pondérés en fonction du risque (APR)<sup>27</sup>. La valeur et la rentabilité de l'entreprise constituent des éléments clés de nos systèmes d'évaluation du risque en matière de prêts aux entreprises et aux gouvernements. Ces facteurs seraient touchés par les phénomènes climatiques et, par conséquent, les déclassements (ou les surclassements) constituent une conséquence intuitive. Cette analyse a supposé que tous les risques de crédit dans chacun des secteurs seraient touchés par un déclassement (ou un surclassement) similaire. Il est peu probable que cela se produise pour plusieurs raisons, notamment les différents degrés de résilience aux risques climatiques dans l'ensemble des sociétés, les mesures de gestion prises pour atténuer les risques et les installations dans différentes régions géographiques. Par conséquent, nos résultats doivent être considérés comme prudents et ne sont pas nécessairement représentatifs des risques particuliers pour la Banque CIBC.

En 2022, nous avons élargi l'analyse pour inclure d'autres durées, couvrant des périodes allant jusqu'en 2030, 2040 et 2050. Conformément aux recommandations du GIFCC, nous continuerons d'explorer, de perfectionner et d'élaborer des scénarios de changements climatiques conformes aux engagements de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C, et d'intégrer certains des plus récents développements dans les normes sectorielles et réglementaires. Plus particulièrement, nous avons mis l'accent sur les trois scénarios élaborés par la Banque du Canada et le BSIF dans le contexte de leur projet pilote sur les changements climatiques<sup>28</sup>. Ces scénarios, semblables à ceux suggérés par le Network for Greening the Financial System (NGFS), sont les suivants :

- **Carboneutralité en 2050** – un scénario ambitieux qui limite le réchauffement de la planète à 1,5 °C grâce à des politiques climatiques rigoureuses et à l'innovation, ce qui permettrait d'atteindre la carboneutralité vers 2050. Les risques physiques sont relativement faibles, mais les risques liés à la transition sont élevés.
- **Mesures immédiates pour une hausse inférieure à 2 °C** – augmentation graduelle de la rigueur des politiques climatiques, ce qui donne une probabilité de 67 % de limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. Ce scénario suppose que des politiques climatiques sont mises en œuvre immédiatement et deviennent graduellement plus strictes, mais sans l'être autant que dans le scénario lié à la carboneutralité atteinte en 2050.
- **Report des mesures pour une hausse inférieure à 2 °C** – ce scénario suppose que les émissions annuelles à l'échelle mondiale ne diminuent pas avant 2030, année lors de laquelle de nouvelles politiques climatiques sont adoptées. Des politiques musclées sont alors nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C, ce qui entraîne à la fois des risques liés à la transition et des risques physiques plus élevés que dans les scénarios de carboneutralité en 2050 et de hausse inférieure à 2 °C.

Notre analyse nous a permis de comparer l'incidence des différents scénarios au fil du temps dans différents secteurs et d'en tirer des observations importantes. Par exemple, la PD augmente graduellement au début du scénario de mesures immédiates pour une hausse inférieure à 2 °C, mais n'augmente pas de façon importante avant 2030 dans le scénario de report des mesures pour une hausse inférieure à 2 °C. Toutefois, même si elles sont reportées, les augmentations de la PD sont généralement beaucoup plus importantes et abruptes dans le scénario de report des mesures pour une hausse inférieure à 2 °C, ce qui peut entraîner des pertes beaucoup plus importantes sur l'ensemble de la période visée par le scénario. Selon le scénario lié à l'atteinte de la carboneutralité en 2050, nous observons une hausse des PD au départ, mais des répercussions plus modérées plus tard dans le scénario, à mesure que les politiques entrent en vigueur.

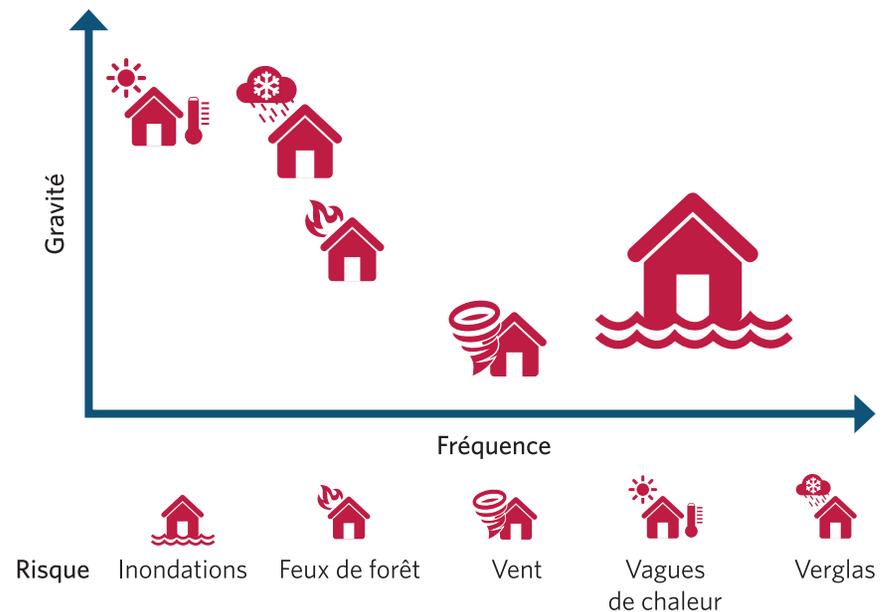
En outre, tous les secteurs ne réagissent pas de la même manière à chaque scénario, car ils sont confrontés à des pressions et à des défis différents en ce qui a trait à la décarbonation tout au long de la transition. Par exemple, dans le scénario de report des mesures pour une hausse inférieure à 2 °C, le secteur pétrolier et gazier connaît certaines des plus fortes hausses de la PD, car ce secteur pourrait devoir effectuer d'importants investissements en capital et être influencé par l'augmentation du coût direct de la décarbonation. Selon les scénarios plus ordonnés liés à l'atteinte de la carboneutralité en 2050 et aux mesures immédiates pour une hausse inférieure à 2 °C, ce secteur obtient de meilleurs résultats, car les investissements et les coûts nécessaires pour se conformer sont répartis de façon plus égale sur la durée.

## Analyse de scénarios pour nos prêts de détail

Nous utilisons une méthode d'analyse de scénarios différente pour nos portefeuilles de détail, pour lesquels nos principaux risques sont liés aux prêts garantis par des biens immobiliers (PGBI) pour les prêts hypothécaires à l'habitation. Nous avons concentré notre analyse sur les risques physiques liés au climat, qui, selon nous, sont les plus pertinents pour ce secteur en particulier, notamment les risques liés aux inondations, aux feux de forêt, au vent, aux tempêtes de verglas et aux vagues de chaleur. Nous avons adopté une approche similaire aux pratiques actuarielles pour les événements à faible fréquence et à risque élevé, qui caractérisent de nombreux risques physiques liés au climat. Dans le cadre de cette approche, nous avons estimé la fréquence et la gravité de divers risques physiques liés au climat en nous fondant sur des données historiques canadiennes qui portent sur les régions principales associées à nos activités de prêt de détail. Par exemple, les inondations sont fréquentes et ont des répercussions (gravité) relativement plus faibles que les autres risques, tandis que les vagues de chaleur ont une fréquence plus faible, mais des répercussions potentielles plus élevées. Nous avons ensuite eu recours à ces hypothèses, ainsi qu'à celles concernant les changements de température, qui augmenteront à la fois la fréquence et la gravité, en guise de données dans un modèle d'approche par la distribution des pertes (loss distribution approach, ou LDA) afin de déterminer les pertes prévues et imprévues (ou APR) qui en résultent à divers intervalles de confiance.

Selon cette approche, les pertes attendues et les APR étaient gérables, les inondations représentant plus de la moitié des répercussions. Nous explorons aussi d'autres méthodes fondées sur des cartes de zones inondables et d'autres techniques de géocartographie afin de mieux circonscrire géographiquement les répercussions.

Figure 1 : Risque physique - Risque lié au crédit de détail



\* La taille de l'icône montre les répercussions.

## Intégration des risques climatiques dans la gestion du risque d'entreprise

À mesure que nous renforçons nos capacités de gestion du risque lié au climat, nous intégrons des composantes pertinentes à l'ensemble de nos pratiques de gestion du risque d'entreprise. Par exemple, nous avons intégré notre processus de schématisation des points chauds liés au climat à nos simulations de crise annuelles à l'échelle de l'entreprise et à notre Processus d'évaluation interne de la suffisance des fonds propres. Cela nous permet d'examiner les interrelations entre notre exposition au risque lié aux secteurs à forte intensité de carbone et d'autres facteurs de risque inclus dans l'évaluation des pratiques de gestion du risque financier de la Banque CIBC.

Une autre façon dont nous intégrons les facteurs de risque liés au climat dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise consiste à utiliser nos énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque. À l'aide de facteurs qualitatifs et de mesures quantitatives, l'intérêt à l'égard du risque de la Banque CIBC définit le niveau et le type de risque que nous sommes prêts à assumer ou que nous devons éviter pour atteindre nos objectifs stratégiques. Notre intérêt à l'égard du risque lié au climat est défini à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Au cours de l'exercice 2022, nous avons intégré une mesure quantitative à notre intérêt à l'égard du risque. Des niveaux de tolérance ont été instaurés sur le plan régional et à l'échelle de l'entreprise pour les unités d'exploitation stratégiques pertinentes. De plus, aux États-Unis, des seuils de tolérance ont été instaurés pour les principales entités juridiques ainsi que pour les activités combinées aux États-Unis. Le calcul de la mesure quantitative, ainsi que les communications à cet égard, commencent au cours de l'exercice 2023. Nous continuons d'évaluer d'autres mesures pertinentes et nous évaluerons d'autres mesures quantitatives pour nos énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque, au besoin, à mesure que les pratiques de gestion du risque liées au climat évoluent et sont peaufinées.

# Mesures et objectifs



Nous utilisons diverses mesures pour évaluer nos progrès et faire le suivi de notre rendement à l'égard de l'atteinte de notre objectif de zéro émission nette de GES associée à nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050.

Nous nous engageons à mesurer, à suivre et à communiquer le rendement de la Banque CIBC par rapport à son objectif de carboneutralité. Il s'agit d'une tâche complexe, car des cadres et normes du secteur continuent d'être instaurés et évoluent rapidement. Nous déployons beaucoup d'efforts pour rester à l'avant-plan des pratiques de comptabilisation des émissions qui nous permettent de mieux comprendre l'efficacité de nos efforts visant à réaliser des progrès par rapport à notre objectif de carboneutralité. Comme la transparence est un principe de base de nos pratiques de présentation de l'information sur les changements climatiques, nous continuerons d'améliorer notre approche pour qu'elle tienne compte des normes, des méthodes et des pratiques exemplaires de pointe. Veuillez consulter l'[annexe A](#) pour obtenir des renseignements détaillés sur nos mesures liées au climat.

## Émissions de GES liées aux activités d'exploitation

Une partie importante de notre parcours d'adaptation aux changements climatiques consiste à veiller à ce que nos propres activités soient gérées de façon responsable et à réduire notre impact sur l'environnement et le climat. Cela signifie que nous devons nous assurer que nos bureaux et nos centres bancaires en location et en propriété, ainsi que les ressources que nous utilisons, sont adaptés à la transition vers une économie sobre en carbone.

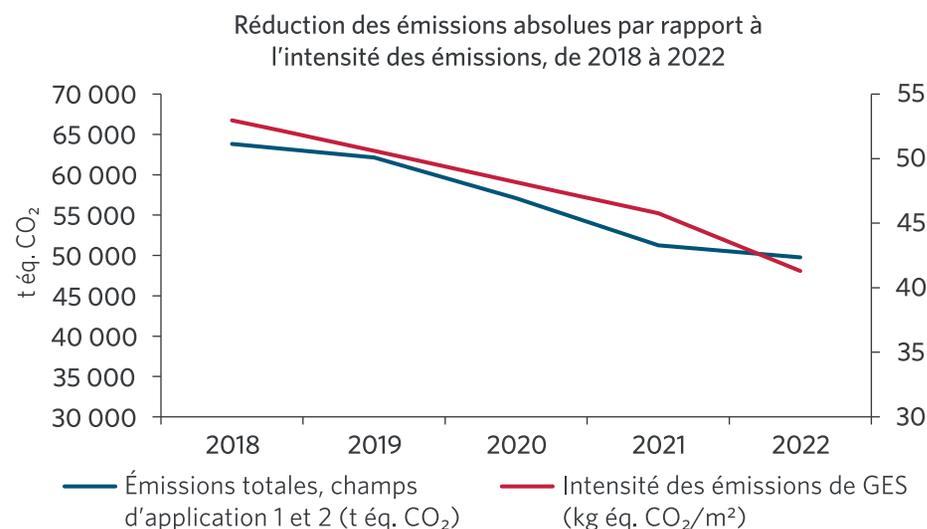
La Banque CIBC s'est engagée à réduire de 30 % d'ici 2028 ses émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 liées aux activités d'exploitation au Canada et aux États-Unis par rapport à l'année de référence 2018. En 2022, nous avons réduit de 22 % nos émissions absolues des champs d'application 1 et 2 liées aux activités d'exploitation (en fonction de l'emplacement), atteignant près des trois quarts de notre cible en seulement quatre ans. De plus, nous avons réduit de 22,1 % l'intensité de nos émissions de GES liées aux activités d'exploitation, qui sont passées de 53,0 à 41,3 kg éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>, comparativement à 2018. Ces réductions découlent en partie de nos efforts continus de réduction des émissions et témoignent de notre engagement à réduire notre propre empreinte climatique.

Pour obtenir une vue d'ensemble de notre empreinte d'émissions de GES liées aux activités d'exploitation, nous mesurons et suivons également nos émissions de GES du champ d'application 3 provenant de la consommation interne de papier, des déplacements professionnels et des sous-locations. Depuis 2018, ces émissions de GES du champ d'application 3 ont diminué de plus de 44 %. Nous avons obtenu une assurance limitée quant aux émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3 produites en 2022 par nos activités canadiennes et américaines, qui représentent 99 %<sup>29</sup> de l'empreinte mondiale de la Banque CIBC.

Nous nous sommes également engagés à atteindre la carboneutralité de nos activités d'exploitation et à consommer de l'électricité provenant exclusivement de sources renouvelables d'ici 2024. En 2022, nous avons appliqué 54 935 CER au Canada et 12 801 aux États-Unis. En concentrant nos achats dans les réseaux électriques fortement générateurs de carbone au Canada, comme ceux de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan, ainsi que ceux de la totalité de notre portefeuille américain, nous avons compensé 81 % de nos émissions indirectes totales du champ d'application 2 attribuables à la consommation d'électricité au Canada et aux États-Unis. Cela représentait 35 % de notre consommation totale d'électricité en 2022 et 45 % de notre cible de carboneutralité de 2024, comparativement à 26 % en 2021. Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif en 2024.

Pour en savoir plus sur nos mesures des émissions liées à l'exploitation, consultez notre tableau des [mesures et objectifs liés au climat](#).

Figure 2 : Émissions de GES absolues liées aux activités d'exploitation de la Banque CIBC et leur intensité au fil du temps



## Cibles provisoires liées à la carboneutralité

La Banque CIBC a établi son ambition d'atteindre zéro émission nette financée d'ici 2050. Conformément à notre engagement en tant que membres de l'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies et à l'orientation du PCAF, nous avons commencé à établir, à mesurer et à communiquer nos émissions financées absolues et nos cibles de réduction des émissions fondées sur l'intensité. Cela nous permet de faire preuve de transparence envers nos parties intéressées à l'égard des répercussions de nos activités de prêt et de placement sur le climat et de nos progrès vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité.

En vertu du Protocole des gaz à effet de serre, les émissions du champ d'application 3 sont divisées en 15 catégories, la dernière étant les émissions financées. Les émissions financées découlent de nos activités de prêt et représentent la majorité des émissions totales de GES de la Banque. Les émissions facilitées sont attribuables à notre part économique de financement par mobilisation de créances souscrites et négociées sur les marchés des titres d'emprunt ou de participation. Les émissions financées et les émissions facilitées illustrent bien le lien entre nos activités de financement et les émissions de GES dans l'ensemble de l'économie et constituent donc notre plus grande occasion d'influer directement sur les changements climatiques. Par conséquent, nous tenons compte à la fois des émissions financées et des émissions facilitées lorsque nous établissons nos cibles provisoires liées à la carboneutralité pour les secteurs prioritaires et que nous suivons le rendement par rapport à nos cibles au fil du temps<sup>30</sup>.

Nous croyons que l'un des moyens les plus efficaces pour les banques d'avoir une incidence positive sur les changements climatiques reste d'établir des cibles ambitieuses qui incitent les secteurs à forte intensité carbonique à réduire leurs émissions. La Banque CIBC établit des cibles provisoires pour réduire l'intensité de ses émissions de carbone financées d'ici 2030, conformément au parcours visant à atteindre la cible de 1,5 °C liée à la carboneutralité d'ici 2050. Conscients de l'ampleur et de l'urgence des changements climatiques, nous accordons la priorité à l'établissement de cibles pour les secteurs affichant une forte intensité carbonique<sup>31</sup>. En 2022, nous avons établi des cibles provisoires pour réduire les émissions financées et facilitées associées à nos portefeuilles pétrolier et gazier et de production d'électricité<sup>32</sup>. Ces cibles initiales liées à l'intensité des émissions de carbone et les mesures de base ont été établies et calculées au moyen d'une méthode exclusive, au 31 octobre 2020. Le tableau [2] résume nos cibles de 2030 pour ces portefeuilles sectoriels, ainsi que nos progrès vers leur atteinte au 31 octobre 2021.

Nous avons également choisi d'utiliser les engagements de prêt (plutôt que l'encours) afin d'éliminer la volatilité potentielle sur 12 mois associée aux montants utilisés des prêts et de tenir compte des engagements de crédit que nous offrons au secteur. Nous établissons nos cibles provisoires initiales liées aux émissions financées en tirant parti des meilleures informations scientifiques, données, normes du secteur et pratiques émergentes disponibles. Pour en savoir plus sur la méthode utilisée pour chaque portefeuille, veuillez consulter [Notre approche de carboneutralité](#).

Compte tenu du fait que des émissions financées échappent au contrôle direct de la Banque CIBC, nous comprenons que l'atteinte de nos objectifs dépendra de notre portefeuille, de la capacité de nos clients à innover, à réduire l'intensité de leurs émissions, à décarboner leurs produits et services énergétiques, et à investir dans l'élimination du carbone. C'est pourquoi notre approche consiste à aider nos clients à atteindre la carboneutralité au moyen d'un financement durable et de solutions de marchés financiers.

Tableau [2] : Sommaire des cibles provisoires de zéro émission nette financée

| Secteur                  | Activités   | Champ d'application                     | Unité de mesure de l'intensité | Année de référence 2020 | Rendement en 2021 |                | Cible de 2030 |                | État  |
|--------------------------|---|---|--------------------------------|-------------------------|-------------------|----------------|---------------|----------------|---|
|                          |   |   |                                |                         | Rendement         | Variation en % | Cible         | Réduction en % |   |
| Pétrole et gaz           | Émissions liées aux activités d'exploitation associées à la production en amont et au raffinage en aval | Champs d'application 1 et 2 des clients | g éq. CO <sub>2</sub> /MJ      | 5,17                    | 4,39              | -15 %          | 3,34          | -35 %          |  |
|                          | Émissions liées à l'utilisation finale de produits pétroliers et gaziers                                | Champ d'application 3 des clients       | g CO <sub>2</sub> /MJ          | 68,54                   | 68,53             | 0 %            | 50,04         | -27 %          |  |
| Production d'électricité | Production d'électricité  | Champ d'application 1 des clients       | kg CO <sub>2</sub> /MWh        | 230                     | 200               | -13 %          | 156           | -32 %          |  |

## Portefeuille du secteur pétrolier et gazier

En 2022, la Banque CIBC a établi des cibles provisoires fondées sur l'intensité pour réduire les émissions financées associées à son portefeuille du secteur pétrolier et gazier. Nous visons une réduction de -35 % de l'intensité des émissions liées aux activités d'exploitation de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier, à savoir les émissions provenant de la production en amont et du raffinage en aval des produits pétroliers et gaziers. Nous visons également une réduction de -27 % de l'intensité des émissions liées à l'utilisation finale de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier, à savoir les émissions provenant de la combustion de combustibles hydrocarbonés vendus sur le marché. Les deux cibles de réduction sont comparées à l'année de référence 2020.

L'intensité des émissions liées aux activités d'exploitation de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier a diminué de 15 % en 2021, comparativement à l'année de référence 2020. Ces progrès sont principalement attribuables aux changements apportés par les clients ou par la Banque CIBC aux engagements envers les clients qui produisent des émissions de carbone plus importantes, moins l'augmentation des engagements envers les clients qui produisent moins d'émissions de carbone et ceux qui ont mis en place des plans de réduction des émissions de carbone en vigueur ou des plans potentiels robustes, ainsi que les changements à l'intensité des émissions des clients restants et les changements liés aux engagements de ces clients. À ces efforts s'ajoute la communication de plus en plus fréquente par nos clients de leurs plans de transition climatique et des investissements dans les technologies à faibles émissions de carbone afin de réduire les émissions liées à leurs activités d'exploitation. De plus, l'accroissement de la surveillance réglementaire des émissions dans le secteur pétrolier et gazier en Amérique du Nord devrait continuer de jouer un rôle dans la réduction des émissions à l'échelle de ce secteur.

L'intensité des émissions liées à l'utilisation finale de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier n'a pas changé entre 2020 et 2021. Le contexte géopolitique et macroéconomique actuel a fait en sorte qu'il est difficile de réduire l'intensité des émissions liées à l'utilisation finale en raison de priorités commerciales et opérationnelles concurrentes. Nous sommes toujours sur la bonne voie pour atteindre notre cible d'intensité des émissions financées liées aux activités d'exploitation dans le secteur pétrolier et gazier en 2030 et nous continuerons de chercher des occasions de réduire nos émissions financées liées à l'utilisation finale conformément à notre cible de 2030. Nous continuerons de communiquer avec nos clients tout en nous concentrant sur l'optimisation de notre portefeuille afin d'atteindre une réduction des émissions à l'avenir.

## Portefeuille du secteur de la production d'électricité

En 2022, la Banque CIBC a établi une cible provisoire pour réduire les émissions financées associées à son portefeuille du secteur de la production d'électricité. Nous visons une intensité de 156 kilogrammes de CO<sub>2</sub> par mégawattheure (kg CO<sub>2</sub>/MWh) pour ce qui est des émissions directes provenant des activités de production d'électricité d'ici 2030, soit une réduction de -32 % de l'intensité des émissions par rapport à notre année de référence de 2020. Notre cible porte sur les sociétés de notre portefeuille qui possèdent des installations de production d'électricité, comme les producteurs d'électricité indépendants, et la part de production d'électricité des services publics combinés (électricité et gaz) et intégrés (production, transport et distribution).

Figure 3 : Graphique linéaire illustrant le rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées liées aux activités d'exploitation du portefeuille pétrolier et gazier de la Banque CIBC pour 2021

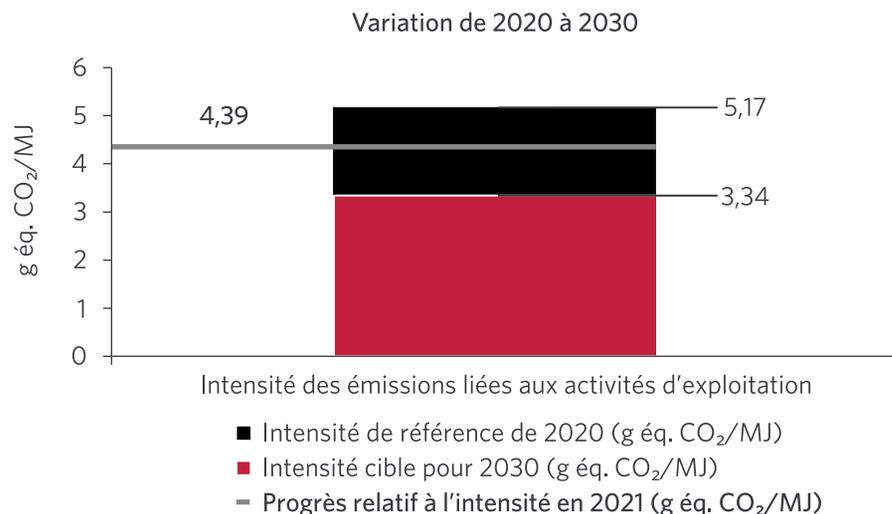
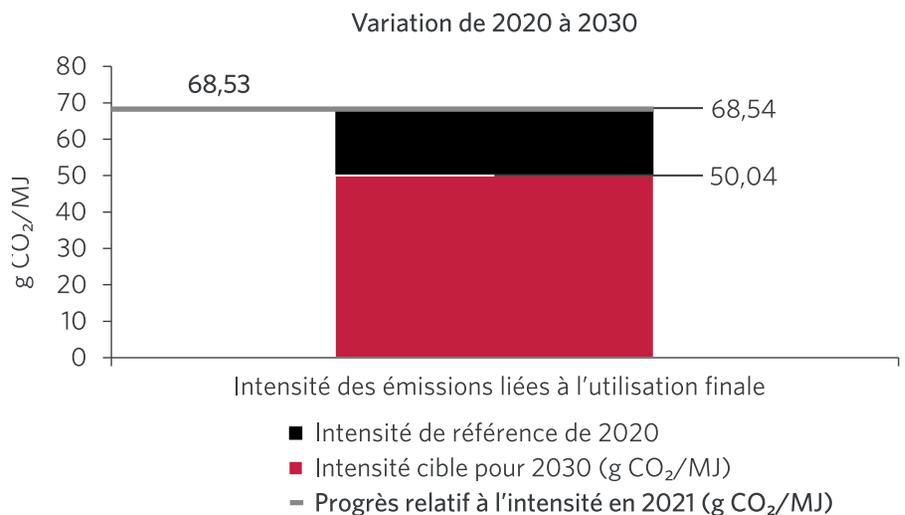


Figure 4 : Graphique linéaire illustrant le rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées liées à l'utilisation finale du portefeuille pétrolier et gazier de la Banque CIBC pour 2021



L'intensité des émissions de notre portefeuille du secteur de la production d'électricité a diminué de 13 % en 2021, comparativement à l'année de référence 2020, ce qui représente 40 % des progrès relatifs à notre objectif provisoire de réduction de 32 % pour 2030. Cela s'explique par le fait que nos clients ont de plus en plus recours à des sources de production à émissions faibles et nulles et que nous continuons à financer des clients et des projets dont l'intensité des émissions est faible ou nulle. En 2021, notre portefeuille de prêts du secteur de la production d'électricité était fondé à 34 % sur des sources d'émissions nulles ou renouvelables, soit une hausse de 5 % par rapport à 2020, alors que cette proportion était de 29 %. Cette tendance témoigne du leadership soutenu de la Banque CIBC en ce qui a trait à l'expansion du secteur des énergies renouvelables, ce qui nous donne l'assurance que nous demeurons sur la bonne voie pour atteindre notre objectif de 2030.

## Calcul des émissions financées absolues<sup>33</sup>

Pour calculer nos émissions financées absolues, nous avons adopté la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour les émissions financées<sup>34</sup>. La norme divise les investissements en émissions financées en plusieurs catégories d'actifs : actions cotées en bourse et obligations de sociétés, prêts aux entreprises et actions non cotées en bourse, financement de projets, immobilier commercial, prêts hypothécaires, prêts automobiles et, à la fin de 2022, dettes garanties par l'État. Nous calculons les émissions financées absolues pour nos clients en nous fondant sur les catégories d'actifs du PCAF pertinentes. Nous regroupons ensuite ces données en fonction des secteurs de notre portefeuille.

Le tableau [3] résume nos émissions financées absolues relativement à quatre portefeuilles : pétrole et gaz, production d'électricité, prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et immobilier commercial. Pour calculer nos émissions financées absolues, nous avons utilisé les montants des prêts utilisés (encours) qui ne couvraient que notre financement direct, au 31 octobre 2020 et au 31 octobre 2021. Pour en savoir plus sur notre méthode de calcul des émissions financées absolues, veuillez consulter l'[annexe B](#).

**Tableau [3] : Sommaire des émissions financées absolues de la Banque CIBC**

| Secteur   | Rendement en 2021        |  |   | Rendement en 2020        |  |   |
|---|--------------------------|--|---|--------------------------|--|---|
|   | Encours (M\$ CA)         | Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> ) | Qualité des données selon le PCAF (de 1 à 5) <sup>i</sup> | Encours (M\$ CA)         | Émissions totales (kilotonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> ) | Qualité des données selon le PCAF (de 1 à 5) <sup>i</sup> |
| <b>Pétrole et gaz : Champs d'application 1 et 2 des clients</b>                     | 3 856 \$                 | 2 659  | 2,3   | 5 460 \$                 | 2 838 <sup>ii</sup>  | 2,2   |
| <b>Pétrole et gaz : Champ d'application 3 des clients</b>                           | 3 856 \$                 | 79 043   | 3,5   | S. O.                    | S. O.  | S. O.   |
| <b>Production d'électricité : Champs d'application 1 et 2 des clients</b>           | 2 357 \$                 | 975  | 2,4   | 2 084 \$                 | 861 <sup>iii</sup>   | 2,1   |
| <b>Prêts hypothécaires à l'habitation : Champs d'application 1 et 2 des clients</b> | 231 000 \$ <sup>iv</sup> | 1 833  | 4,0   | 201 245 \$ <sup>iv</sup> | 1 886 <sup>iii</sup>   | 4,0   |
| <b>Immobilier commercial : Champs d'application 1 et 2 des clients</b>              | 9 590 \$ <sup>v</sup>    | 247  | 4,4   | 8 324 \$ <sup>v</sup>    | 235  | 4,4   |

<sup>i</sup> Une note de 1 représente les données de la plus haute qualité, une note de 5, les données de la moins bonne qualité.

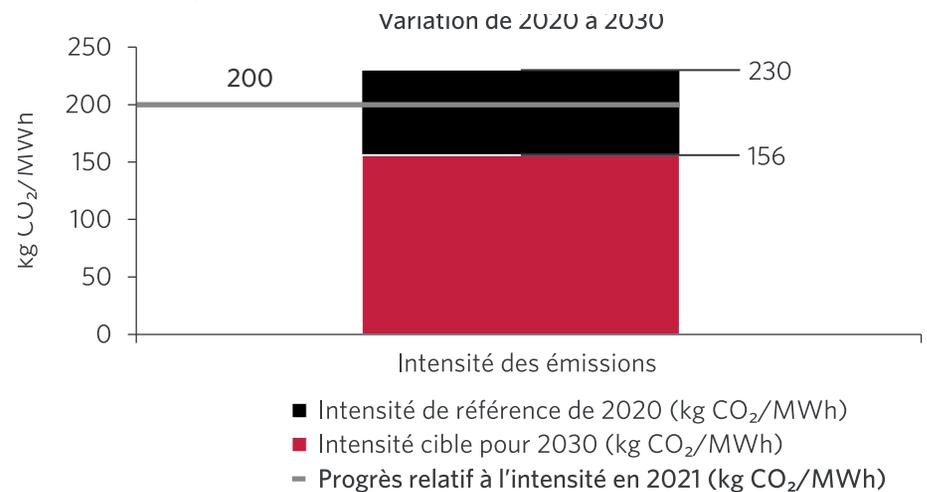
<sup>ii</sup> En raison d'un changement de méthodologie, nous avons retraité nos émissions financées absolues pour 2020 en ayant recours aux données disponibles auprès de clients comparables en guise d'approximation dans les cas où il n'existait pas de données pour un client en particulier, plutôt que d'avoir recours aux facteurs d'émission de la base de données du PCAF. Ce changement apporté à la nouvelle méthode d'approximation n'a pas eu de répercussions sur notre méthode d'évaluation de la qualité des données. L'amélioration de la note de qualité des données de 2020 est attribuable à l'amélioration de la disponibilité des données depuis la publication précédente.

<sup>iii</sup> Nous avons retraité nos émissions financées absolues pour 2020 afin de maintenir la cohérence avec la méthode suivie en 2021. Cette correction n'a pas eu d'effet sur notre méthode d'évaluation de la qualité des données.

<sup>iv</sup> Les soldes reflètent la valeur en capital de tous les prêts hypothécaires de marque CIBC, à l'exclusion des prêts hypothécaires aux États-Unis, des prêts hypothécaires FCIB, des prêts hypothécaires Simplii, des prêts hypothécaires FirstLine encore en vigueur provenant du courtier hypothécaire FirstLine, qui a cessé d'exercer ses activités, et des prêts hypothécaires de tiers au 31 octobre 2020 et au 31 octobre 2021, respectivement. Ne comprend pas les prêts destinés à la construction ou les marges de crédit sur valeur nette de la propriété.

<sup>v</sup> Les soldes reflètent la valeur en capital de tous les prêts hypothécaires commerciaux au Canada liés à divers types d'actifs, à l'exclusion des prêts hypothécaires commerciaux aux États-Unis, d'autres prêts immobiliers liés à la construction et des prêts autres que des prêts hypothécaires.

**Figure 5 : Graphique linéaire illustrant le rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées liées au portefeuille de production d'électricité de la Banque CIBC pour 2021**



## Évaluation de la qualité des données

Nous nous efforçons d'obtenir des données de grande qualité communiquées publiquement par nos clients et fournies par des tiers fournisseurs de données. Nous utilisons la méthode d'évaluation des données du PCAF pour déterminer la qualité de nos données et assurer la transparence en ce qui a trait à l'exactitude et à la qualité des données servant à nos calculs. Lorsque les données sur les émissions sont limitées ou non disponibles, nous employons une méthode d'estimation fondée sur les facteurs d'émission, conformément à la méthode du PCAF et aux sources tirées de la base de données sur les émissions de cet organisme<sup>35</sup>.

Cadre d'évaluation de la qualité des données du PCAF :

### Secteurs pétrolier et gazier et de la production d'électricité

| La note est donnée sur une échelle de 1 (meilleure qualité) à 5 (moins bonne qualité) | Qualité des données selon le PCAF | Description  |
|---|-----------------------------------|--|
|   | <b>Note 1</b>                     | Données sur les émissions de GES vérifiées ou données énergétiques primaires. Meilleure cote de qualité des données possible.  |
|   | <b>Note 2</b>                     | Les données sur les émissions de GES non vérifiées ou les émissions sont calculées à l'aide des données sur l'activité physique principale liée à la consommation d'énergie de la société et des facteurs d'émission appropriés. |
|   | <b>Note 3</b>                     | Estimation des émissions en fonction de l'activité physique tirée des données de production et des facteurs d'émission appropriés.   |
|   | <b>Note 4</b>                     | Estimation des émissions en fonction de l'activité économique fondée sur les revenus déclarés et les facteurs d'émission appropriés.   |
|   | <b>Note 5</b>                     | Estimation des émissions en fonction de l'activité économique fondée sur les investissements en cours et les facteurs d'émission appropriés.   |

### Prêts hypothécaires à l'habitation et immobilier commercial

| La note est donnée sur une échelle de 1 (meilleures qualité et précision) à 5 (moins bonnes qualité et précision) | Qualité des données selon le PCAF | Description  |
|---|-----------------------------------|--|
|   | <b>Note 1</b>                     | Émissions financées déterminées en fonction de la consommation réelle d'énergie du bâtiment (c.-à-d. les données mesurées) et de facteurs d'émission propres aux fournisseurs, par source d'énergie. Meilleure cote de qualité des données possible.         |
|   | <b>Note 2</b>                     | Émissions financées déterminées en fonction de la consommation réelle d'énergie du bâtiment (c.-à-d. les données mesurées) et de facteurs d'émission moyens, par source d'énergie.   |
|   | <b>Note 3</b>                     | Émissions financées déterminées en fonction de la consommation d'énergie estimative du bâtiment, fondée sur les étiquettes de cote énergétique officielle du bâtiment, la taille du bâtiment et des facteurs d'émission moyens, par source d'énergie.        |
|   | <b>Note 4</b>                     | Émissions financées déterminées en fonction de la consommation d'énergie estimative du bâtiment, fondée sur le type de bâtiment, des données statistiques propres au site, la taille du bâtiment et des facteurs d'émission moyens, par source d'énergie.    |
|   | <b>Note 5</b>                     | Émissions financées déterminées en fonction de la consommation d'énergie estimative du bâtiment, fondée sur le type de bâtiment et des données statistiques propres au site, le nombre de bâtiments et des facteurs d'émission moyens, par source d'énergie. |

## Portefeuille du secteur pétrolier et gazier

Les émissions totales financées absolues des champs d'application 1 et 2 pour notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier s'élevaient à 2 659 kilotonnes d'équivalents de dioxyde de carbone (kt éq. CO<sub>2</sub>) en 2021, comparativement à 2 838 kt éq. CO<sub>2</sub> en 2020. Cela représente une réduction de 6 % des émissions, attribuable à l'optimisation du portefeuille, à une réduction des montants utilisés, car l'utilisation des facilités de crédit a diminué en raison de la hausse des prix de l'énergie et de la valeur plus élevée des entreprises clientes. En 2021, l'évaluation de la qualité des données du PCAF pour les émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier était de 2,3, ce qui signifie que la majorité de nos données étaient considérées comme primaires et de grande qualité.

Le total des émissions financées absolues du champ d'application 3 pour notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier était de 79 043 kt éq. CO<sub>2</sub> en 2021 et la note de la qualité des données du PCAF correspondante était de 3,5, ce qui signifie que nos émissions financées étaient principalement fondées sur des estimations et des approximations calculées à l'interne.

## Portefeuille du secteur de la production d'électricité

Le total des émissions financées absolues des champs d'application 1 et 2 de notre portefeuille du secteur de la production d'électricité était de 975 kt éq. CO<sub>2</sub> en 2021, comparativement à 861 kt éq. CO<sub>2</sub> en 2020. Il s'agit d'une augmentation de 13 % des émissions, attribuable à l'augmentation des emprunts dans ce secteur par rapport à l'année précédente. Nous reconnaissons qu'il faudra investir massivement dans la capacité de production d'énergie pour répondre à la demande future. Notre objectif est de soutenir les investissements de capitaux dans ce secteur tout en encourageant les efforts de décarbonation, dans la mesure du possible. En 2021, la note de qualité des données du PCAF correspondante était de 2,4, ce qui signifie que la majorité de nos données étaient considérées comme étant des données primaires et de grande qualité.

## Portefeuille du secteur des prêts hypothécaires à l'habitation

Comme les prêts hypothécaires à l'habitation représentent l'activité de prêt la plus importante de la Banque CIBC, il est important que nous estimions nos émissions financées pour cette catégorie d'actifs. Comme dans le cas des autres secteurs visés dans la présente déclaration, le portefeuille de prêts hypothécaires a été évalué en fonction de tous les comptes actifs au Canada au 31 octobre 2021<sup>36</sup>.

Le segment des prêts hypothécaires à l'habitation constitue l'un des secteurs où il est le plus difficile d'obtenir des données de grande qualité sur les clients en raison de la rareté des étiquettes de rendement énergétique propres aux bâtiments et des données sur la consommation d'énergie, du volume de clients individuels de prêts hypothécaires, et de la disponibilité inégale des données sur les clients d'une région à l'autre. Par conséquent, la Banque CIBC s'est efforcée d'utiliser les meilleures sources de données disponibles ou les plus appropriées, y compris des facteurs régionaux liés à l'énergie et aux émissions, afin de déterminer ses émissions financées dans le segment des clients titulaires d'un prêt hypothécaire à l'habitation tout en maximisant sa note de qualité des données selon la méthode du PCAF. Pour assurer l'emploi de données de plus grande qualité et d'approches plus précises, des changements seront nécessaires à l'échelle régionale et nationale pour améliorer la disponibilité des données réelles sur la consommation d'énergie des immeubles. La Banque CIBC est membre du comité de travail sur les données climatiques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), tout comme d'autres institutions financières canadiennes. L'un des principaux objectifs de ce comité formé en 2022 est de favoriser un meilleur accès aux données sur l'habitation et l'énergie dans le but d'évaluer les risques et de mieux estimer les émissions financées.

Les émissions financées calculées pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation comprennent tous les prêts hypothécaires canadiens portant la marque CIBC<sup>36</sup>, qui, ensemble, représentent environ 92 % de notre portefeuille mondial de prêts hypothécaires à l'habitation<sup>37</sup>. D'autres régions où se trouvent des clients de la Banque CIBC titulaires d'un prêt hypothécaire à l'habitation ont été jugées sans importance en raison de leur part relativement faible de notre portefeuille. La disponibilité limitée des données a également été un motif d'exclure les comptes hypothécaires à l'extérieur du Canada de nos calculs. Conformément à la norme du PCAF, certains produits ont été exclus, le cas échéant, à savoir toute marge de crédit sur valeur nette de propriété repérée. Les prêts liés aux activités de construction ou de rénovation d'immeubles résidentiels ont aussi été exclus, en raison de la difficulté à obtenir et à mesurer les émissions associées à ces projets et activités individuels.

Les émissions financées absolues des champs d'application 1 et 2 de notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation s'élevaient à environ 1 833 kt éq. CO<sub>2</sub> en 2021, comparativement à 1 886 en 2020<sup>38</sup>. Nous mesurons également l'intensité physique et économique des émissions financées des champs d'application 1 et 2 pour les prêts hypothécaires à l'habitation. En 2021, l'intensité physique des émissions financées a diminué d'environ 10 % pour s'établir à 17,4 kg éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> en 2021, comparativement à 19,3 kg éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> en 2020. L'intensité économique des émissions financées a diminué de 16 % pour s'établir à 7,9 t éq. CO<sub>2</sub>/M\$ en prêts en cours en 2021, comparativement à 9,4 t éq. CO<sub>2</sub>/M\$ en 2020. L'intensité physique et l'intensité économique des émissions ont diminué entre 2020 et 2021.

Ces réductions des estimations des émissions absolues en fonction de l'intensité dans un contexte d'augmentation des prêts à ce secteur peuvent être largement attribuées à une augmentation des prêts hypothécaires dans les provinces à moins fortes émissions comme le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario, ainsi qu'à une réduction des prêts dans les réseaux énergétiques à fortes émissions de carbone comme l'Alberta. Une proportion croissante de prêts liés à des actifs en copropriété a également contribué à la diminution de l'intensité des émissions physiques, conjuguée aux tendances plus générales de décarbonation des réseaux électriques régionaux et du chauffage résidentiel. Par souci de comparaison et de transparence, nous avons calculé un autre total des émissions financées afin d'établir une estimation des émissions absolues associées au montant total engagé par la Banque CIBC dans le segment des prêts hypothécaires comparativement au montant total de l'encours, comme l'exige le PCAF. Cette estimation plus élevée pour l'exercice 2021 était de 2 230 kt éq. CO<sub>2</sub>, comparativement à une valeur de 2 233 kt éq. CO<sub>2</sub> en 2020.

Dans l'ensemble, nos données pour le secteur des prêts hypothécaires ont obtenu une note de 4,0 selon la méthode d'évaluation du PCAF, en grande partie en raison de la disponibilité de la superficie des immeubles de notre portefeuille canadien<sup>39</sup>. Dans les situations qui justifiaient une approximation de la taille des propriétés, une note de qualité des données de 5 a été attribuée pour fournir une évaluation prudente, malgré le recours à des données estimatives sur la taille des propriétés pour déterminer les émissions financées (généralement une note de qualité des données de 4). Cette note est demeurée conforme à notre estimation des émissions financées pour 2020, qui a été retraitée pour mieux correspondre à l'approche utilisée pour calculer les émissions financées pour 2021.

## Portefeuille du secteur de l'immobilier commercial

Malgré la représentation relativement faible des prêts hypothécaires liés à l'immobilier commercial dans notre portefeuille de prêts, la Banque CIBC a jugé utile d'inclure ce secteur de prêts pour présenter une estimation plus complète des émissions liées à nos prêts immobiliers. Afin de s'harmoniser avec les autres secteurs visés par cette déclaration, notre portefeuille immobilier commercial a été évalué en fonction de tous les comptes actifs au Canada au 31 octobre 2021<sup>40</sup>. Les prêts destinés aux activités de construction ou de rénovation dans les immeubles commerciaux n'ont pas été inclus, en raison de la difficulté à obtenir et à mesurer les émissions associées à ces projets et activités sur une base individuelle.

Comme pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation, il est difficile d'établir des estimations exactes des émissions, de suivre les progrès et d'inviter les clients à réduire leurs émissions pour notre portefeuille du secteur de l'immobilier commercial. Par conséquent, il est plus difficile d'établir des cibles pour les prêts immobiliers que pour les autres secteurs du portefeuille de prêts de la Banque CIBC. Toutefois, ce secteur comprend moins de clients et plus de capitaux disponibles, ce qui crée un plus grand nombre de possibilités de faire participer nos clients à l'établissement de cibles de réduction des émissions conformes à notre objectif de carboneutralité.

Le total des émissions financées absolues des champs d'application 1 et 2 de notre portefeuille immobilier commercial était d'environ 247 kt éq. CO<sub>2</sub> en 2021, comparativement à 235 kt éq. CO<sub>2</sub> en 2020<sup>41</sup>. Cela représente une augmentation de 5 % des émissions financées absolues, attribuable à une augmentation globale des prêts dans ce secteur. Nous mesurons aussi l'intensité physique et économique de nos émissions financées des champs d'application 1 et 2 pour l'immobilier commercial. En 2021, l'intensité physique des émissions financées a diminué d'environ 1 % pour s'établir à 23,0 kg éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>, comparativement à 23,3 kg éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> en 2020. De plus, l'intensité économique des émissions financées a diminué d'environ 9 % pour s'établir à 25,8 t éq. CO<sub>2</sub>/M\$ en 2021, comparativement à 28,2 t éq. CO<sub>2</sub>/M\$ en 2020. Comme c'est le cas pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation, la diminution de l'intensité physique et économique des émissions peut probablement être attribuée à la décarbonation du réseau électrique régional et aux changements apportés dans le chauffage des bâtiments.

Dans l'ensemble, notre note pour la qualité des données du segment des prêts hypothécaires était de 4,4 selon la méthode d'évaluation du PCAF, en grande partie en raison de la disponibilité de la superficie des immeubles de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et elle concordait avec notre note de qualité des données de 2020<sup>42</sup>.

## Exposition aux actifs liés au carbone

Nous surveillons et communiquons le montant et le pourcentage des actifs liés au carbone par rapport à l'actif total de nos activités de prêt afin de faire le suivi des risques de crédit liés aux actifs des secteurs affichant de plus fortes émissions. En 2021, le GIFCC a mis à jour sa définition des actifs liés au carbone afin d'inclure des actifs dans des secteurs autres que le pétrole et le gaz, les mines et les services publics, y intégrant ceux de l'énergie, du transport, des matériaux et bâtiments et de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers<sup>43</sup>. La valeur totale et le pourcentage de nos risques de crédit relatifs aux actifs liés au carbone ont considérablement augmenté sur 12 mois.

Au 31 octobre 2021, le total de nos risques de crédit relatifs aux actifs liés au carbone était de 109 575 millions de dollars<sup>44</sup> sur un total de 798 942 millions de dollars<sup>45</sup>, ce qui représente 13,7 % du risque brut total de notre portefeuille de crédit<sup>46</sup>.

## Finance durable

Le marché de la finance durable représente une occasion importante pour la Banque CIBC, car la demande de produits connexes durables augmente. À mesure que la demande augmente pour ces produits, la Banque CIBC doit consacrer davantage d'efforts à les offrir à ses clients pour répondre à leurs besoins croissants. En 2020, nous avons mis sur pied une équipe Finance durable au sein du groupe Marchés des capitaux, qui est chargée de renforcer nos capacités et de conseiller les clients sur l'intégration de la durabilité à leur structure de capital, à un moment où la durabilité devient un facteur clé dans le déploiement du capital.

Nous mesurons notre rendement à l'aide de notre objectif de mobilisation de finance durable de 300 milliards de dollars d'ici 2030<sup>47</sup>. Cette cible comprend un large éventail de mesures de financement qui sont i) structurées pour soutenir le rendement sur le plan environnemental (« E »), social (« S ») ou de la gouvernance (« G »), ou ii) axées sur les résultats environnementaux, comme le financement des énergies renouvelables. Au 31 octobre 2022, nous avons mobilisé un total de 112,9 milliards de dollars en activités de financement durable, ce qui représente une progression de 37,6 % vers notre objectif de 2030. Plus précisément, en 2022, nous avons mobilisé 35,9 milliards de dollars en financement durable, ce qui représente une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente.

Notre méthode de calcul des opérations admissibles de financement durable comprend des prêts et syndications de prêts, la prise ferme de titres de créance et de participation, des conseils en fusions et acquisitions et des placements à titre d'investisseur chef de file liés à deux catégories :

- Les secteurs à fort impact (notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les infrastructures durables, les logements abordables, etc.)
- Les produits (obligations vertes, prêts liés à la durabilité ou prêts écologiques, etc.)

Les solutions de couverture et les dépôts sont surveillés et consignés séparément, mais ne sont pas inclus dans nos résultats cumulatifs. Dans le cadre de notre processus de contrôle préalable, un groupe de travail provenant de chaque unité d'exploitation stratégique examine les opérations chaque trimestre aux fins d'admissibilité et de répartition selon notre méthodologie.

Pour en savoir plus sur nos activités de finance durable, veuillez consulter la section 5.0 de notre [Rapport sur la durabilité](#).



# Poursuivre sur notre lancée

Nous savons que les mesures de lutte contre les changements climatiques ne sont pas figées dans le temps et que, pour progresser sur ce parcours, nous devons faire preuve d'agilité et nous adapter à l'évolution de la situation mondiale. Nous nous engageons à accomplir le travail qui nous attend et continuerons de fournir notre part d'efforts, tant dans nos propres activités d'exploitation et de financement qu'en épaulant nos clients dans leur transition vers une économie sobre en carbone.

En tant que signataire de l'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies, nous avons l'intention d'établir d'autres cibles provisoires pour les secteurs à forte intensité de carbone afin de progresser vers notre objectif de carboneutralité. Nous communiquerons les résultats de façon transparente et continuerons d'améliorer la portée et la qualité du calcul des émissions financées, ainsi que notre progression continue vers l'atteinte de nos cibles. Nous continuerons de participer à des initiatives et à des partenariats sectoriels, comme le Groupe de travail des spécialistes du risque environnemental de l'Association des banquiers canadiens, un sous-groupe du GIFCC, de même que l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement et le PCAF.

Nos équipes s'efforcent d'améliorer continuellement nos pratiques de gestion internes liées au climat, conformément aux recommandations du GIFCC. Cela comprend le fait de prendre des mesures pour améliorer les processus par lesquels la Banque CIBC repère les risques et les occasions liés au climat à court, à moyen et à long terme. Nous concentrerons nos efforts sur la détermination des risques et des occasions les plus pertinents et les plus importants pour notre entreprise et nous améliorerons notre compréhension de la façon dont ils se manifestent dans différents domaines de nos activités et au cours de différentes périodes. Ce faisant, nous espérons intégrer davantage les risques et les occasions liés au climat de la Banque CIBC dans notre stratégie d'affaires et notre planification financière, ainsi que dans nos systèmes de gestion du risque d'entreprise. Nous continuerons également de raffiner notre approche à l'égard de l'analyse de scénarios climatiques, en intégrant de nouveaux outils, ensembles de données et méthodes fondés sur les pratiques exemplaires du secteur, et en élargissant sa portée pour inclure d'autres domaines de nos activités. Nous continuerons également d'élargir nos méthodes de calcul et nos déclarations relatives à nos émissions financées absolues, conformément aux recommandations du PCAF.

Nous surveillons avec diligence l'évolution des initiatives réglementaires visant à normaliser et à faire progresser les pratiques de gestion et de divulgation liées au climat. Cela comprend la ligne directrice B-15 du BSIF, publiée le 7 mars 2023, qui décrit une approche normalisée pour l'évaluation des répercussions des risques liés au climat sur les modèles d'affaires et la stratégie, les pratiques de gouvernance et de gestion du risque utilisées pour gérer les risques liés au climat, ainsi que le positionnement visant à demeurer résilients sur le plan financier et opérationnel dans des cas de conditions climatiques extrêmes. Nous nous préparons également à nous conformer au projet de Norme canadienne 51-107 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sur la présentation de l'information relative aux changements climatiques, qui s'appuie sur le cadre du GIFCC et qui obligerait la plupart des sociétés ouvertes canadiennes à produire des déclarations annuelles liées aux changements climatiques. Grâce à ces initiatives, nous nous attendons à ce que les organismes de réglementation fournissent des directives précises et détaillées sur les attentes en matière d'analyses de scénarios futurs au moyen de scénarios normalisés qui orienteront nos efforts futurs dans ces domaines. Nous surveillons également la proposition de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis visant à inclure des exigences en matière de présentation de l'information relative au climat dans les états financiers annuels et les mesures prises par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité de la Fondation IFRS visant à élaborer des normes mondiales de présentation de l'information sur la durabilité et le climat pour les marchés financiers et à accroître la connectivité avec les normes comptables.

Nous sommes impatients de vous faire part de nos progrès en vue d'atteindre notre objectif de carboneutralité et nos cibles provisoires. Nous continuerons de fournir des mises à jour sur notre progression en matière de gestion des risques et des occasions liés au climat afin d'assurer le succès de nos activités relativement à une gamme de scénarios possibles liés au climat. Nous investissons dans un monde plus durable et réduisons notre impact environnemental pour contribuer à contrer les changements climatiques pour cette génération et la suivante.

## Annexe A : Mesures liées au climat<sup>48</sup>

| Mesure  | Unité                                  | 2022                | 2021                | 2020               | 2019                | 2018   |
|---|--|---------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------|
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Émissions du champ d'application 1  | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 22 157 <sup>†</sup> | 21 017 <sup>†</sup> | 22 252             | 24 727              | 23 474 |
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Émissions du champ d'application 2 (fondées sur l'emplacement)  | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 27 608 <sup>†</sup> | 30 254 <sup>†</sup> | 34 848             | 37 395              | 40 348 |
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Émissions du champ d'application 2 (fondées sur le marché)  | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 5 139 <sup>†</sup>  | 16 850 <sup>†</sup> | 26 058             | -                   | -      |
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Émissions des champs d'application 1 et 2 (fondées sur l'emplacement) <sup>50</sup>                                       | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 49 765 <sup>†</sup> | 51 271 <sup>†</sup> | 57 099             | 62 122              | 63 822 |
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Émissions des champs d'application 1 et 2 (fondées sur le marché) <sup>50</sup>   | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 27 296 <sup>†</sup> | 37 867 <sup>†</sup> | 48 310             | 62 122              | 63 822 |
| Émissions de GES liées à l'exploitation - Émissions financées du champ d'application 3, Achat de biens et services (consommation de papier) <sup>51</sup>                         | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 4 990 <sup>†</sup>  | 5 806 <sup>†</sup>  | 6 713 <sup>†</sup> | 9 208 <sup>†</sup>  | 10 342 |
| Émissions de GES liées à l'exploitation - Émissions financées du champ d'application 3, Déplacements professionnels <sup>52</sup>   | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 4 580 <sup>†</sup>  | 1 203 <sup>†</sup>  | 3 901 <sup>†</sup> | 10 958 <sup>†</sup> | 12 582 |
| Émissions de GES liées à l'exploitation - Émissions financées du champ d'application 3, Sous-locations  | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 8 196 <sup>†</sup>  | 3 223 <sup>†</sup>  | 4 581              | 8 538               | 9 277  |
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Émissions des champs d'application 1 et 2 (fondées sur l'emplacement) et émissions du champ d'application 3 <sup>53</sup> | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 67 531 <sup>†</sup> | 61 503 <sup>†</sup> | 72 294             | 90 826              | 96 023 |
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Émissions des champs d'application 1 et 2 (fondées sur le marché) et émissions du champ d'application 3 <sup>53</sup>     | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 45 062 <sup>†</sup> | 48 099 <sup>†</sup> | 63 505             | 90 826              | 96 023 |
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Carboneutralité <sup>54</sup>   | %                                      | 45 %                | 26 %                | 15 %               | -                   | -      |
| Émissions de GES liées à l'exploitation <sup>49</sup> - Intensité des émissions <sup>55</sup>   | kg éq. CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> | 41,3                | 43,6                | 48,2               | 50,6                | 53,0   |
| Risques liés à la transition - Actifs liés au carbone par rapport au risque brut total du portefeuille de crédit  | %                                      | S. O.               | 13,7 %              | 3,2 %              | -                   | -      |
| Risques physiques - Voir notre <a href="#">carte des points chauds</a> à la rubrique Gestion du risque  | S. O.                                  | S. O.               | S. O.               | S. O.              | S. O.               | S. O.  |
| Occasions liées au climat - mobilisation en matière de finance durable <sup>56</sup>  | G\$                                    | 35,9                | 34,9                | 15,7               | 14,1                | S. O.  |
| Autres (exploitation) <sup>57</sup> - CER appliqués aux activités   | MWh                                    | 67 736              | 25 099              | 14 714             | -                   | -      |
| Autres (exploitation) <sup>57</sup> - Titres compensatoires appliqués aux émissions du champ d'application 3 <sup>58</sup>  | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 2,6                 | -                   | -                  | -                   | -      |
| Autres (exploitation) <sup>57</sup> - Émissions évitées grâce aux CER   | t éq. CO <sub>2</sub>                  | 22 469              | 13 404              | 8 802              | -                   | -      |

<sup>†</sup> Nos énoncés d'assurance indépendante et de vérification se trouvent sur notre [site Web](#).

# Annexe B : Méthode de calcul des émissions financées absolues

## Portefeuilles des secteurs pétrolier et gazier et de la production d'électricité

Le calcul suivant, prescrit par le PCAF, a été utilisé pour déterminer les émissions financées attribuées aux prêts de la Banque CIBC dans les secteurs pétrolier et gazier et de la production d'électricité :

$$\text{Émissions financées} = \sum_s \text{Facteur d'attribution}_s \times \text{Émissions de la société}_s$$

(où  $s$  = *emprunteur ou société détenue*)

Les émissions financées absolues de nos portefeuilles des secteurs pétrolier et gazier et de la production d'électricité ont été calculées en multipliant le facteur d'attribution par les émissions de l'emprunteur ou de la société détenue, puis en additionnant ces émissions, conformément à la méthode du PCAF. Le facteur d'attribution représente notre part proportionnelle d'une société donnée, c'est-à-dire le ratio entre l'encours et le total des titres de créance et de participation des sociétés privées et de la valeur d'entreprise, trésorerie comprise (Enterprise Value Including Cash, ou EVIC) dans le cas des sociétés cotées en bourse.

## Prêts hypothécaires à l'habitation et immobilier commercial

Le calcul suivant, prescrit par le PCAF, a été utilisé pour déterminer les émissions financées attribuées aux prêts de la Banque CIBC dans nos secteurs des prêts hypothécaires à l'habitation et de l'immobilier commercial :

$$\text{Émissions financées} = \sum_b \text{Facteur d'attribution}_b \times \text{Émissions du bâtiment}_b$$

(où  $b$  = *bâtiment*)

Le facteur d'attribution représente notre part proportionnelle d'un actif immobilier donné, c'est-à-dire le ratio entre le solde et la valeur de la propriété au moment de l'émission. Le facteur d'attribution est appliqué au total des émissions du bâtiment, puis les résultats pour tous les immeubles de nos portefeuilles sont additionnés pour obtenir le total des émissions du portefeuille.

Vu la taille de notre portefeuille de prêts hypothécaires et la rareté des données sur la consommation d'énergie des bâtiments, nous avons adopté une approche nuancée afin d'utiliser les meilleurs facteurs énergétiques et d'émissions disponibles pour déterminer les émissions des bâtiments. Dans tous les cas où des renseignements sur la taille de la propriété étaient disponibles, la Banque CIBC a utilisé les facteurs énergétiques publiés par Ressources naturelles Canada pour estimer la consommation d'énergie des bâtiments, par source d'énergie et par province.

Les facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national du Canada ont ensuite été appliqués à la consommation d'énergie estimative pour déterminer les émissions globales d'une région donnée. Lorsque certains renseignements sur un client étaient limités ou non disponibles, comme la superficie de l'immeuble, nous avons utilisé les moyennes pour appliquer la méthode décrite ci-dessus.

Nous avons utilisé la base de données sur les facteurs d'émission du PCAF pour nos calculs liés à l'immobilier commercial, en raison de la plus grande complexité inhérente au calcul des émissions dans ce secteur, et ce, pour toutes les régions et tous les types d'actifs. L'utilisation d'une méthode d'approximation était requise pour les comptes et les propriétés pour lesquels nous ne disposons pas de données sur la taille, car à l'heure actuelle, la base de données du PCAF n'inclut pas de facteurs d'émission pour les immeubles commerciaux au Canada dont la taille de la propriété est inconnue.

# Un mot sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et ses filiales (Banque CIBC, nous, notre ou nos) font des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des É.-U. et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations que nous faisons sur notre raison d'être (faire des idées de nos clients une réalité), nos priorités, nos mesures et nos objectifs, nos engagements en matière de durabilité (y compris en ce qui a trait aux cibles d'émissions financées visant la carboneutralité et à la réduction des émissions de GES liées aux activités) et nos objectifs, ainsi que des répercussions et des objectifs économiques et environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), notamment la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque, les prêts durables et notre objectif de carboneutralité pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Nous avons inclus des renseignements prospectifs dans le présent document pour aider nos parties intéressées à comprendre nos priorités, nos cibles, nos engagements et nos objectifs, ainsi que les répercussions et les objectifs économiques et liés aux facteurs ESG. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre », « viser », « compter », « estimer », « s'engager », « prévision », « cible », « s'efforcer », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou particulière, d'où la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions ne se révèlent pas exactes, que nos hypothèses ne soient pas correctes et que nos priorités, nos cibles, nos engagements et nos objectifs liés aux facteurs ESG et autres ne soient pas atteints, et que les répercussions économiques et liées aux facteurs ESG ne se fassent pas sentir. De plus, notre analyse du risque climatique et notre stratégie en matière de carboneutralité sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui les sous-tendent continuent d'évoluer au fil du temps. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs, et peuvent obliger la Banque CIBC à adapter ses initiatives et ses activités ou à rajuster ses cibles, alors que la qualité et l'exhaustivité de ses données et méthodologies continue de s'améliorer. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les pressions inflationnistes, les risques géopolitiques, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées, le risque stratégique, les risques juridiques, liés au comportement et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental et social, ainsi que les autres risques mentionnés dans la section sur la gestion du risque de notre Rapport annuel 2022, mis à jour par nos rapports trimestriels. De plus, des facteurs externes hors du contrôle raisonnable de la Banque CIBC peuvent entraver ses efforts visant la réalisation de ces objectifs ESG, incluant notamment diverses initiatives de décarbonation à l'échelle des économies, la nécessité de politiques climatiques réfléchies à l'échelle mondiale, la disponibilité de données complètes de qualité sur les émissions de gaz à effet de serre (notamment des clients de la Banque CIBC), l'évolution de nos portefeuilles de prêt au fil du temps, les méthodologies raisonnablement soutenues, la nécessité d'une participation active et continue des parties intéressées (y compris des entreprises, des institutions financières et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux), la mise en place de nouvelles technologies et de solutions propres au secteur, l'évolution du comportement des consommateurs, les défis liés à l'équilibre entre les objectifs provisoires en matière d'émissions et une transition harmonieuse, et l'élaboration de règlements et de cadres à l'échelle internationale.

Pour que la Banque CIBC puisse réaliser son objectif de zéro émission nette associée à ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, et pour que ses clients puissent atteindre leurs objectifs de réduction, la Banque CIBC et ses clients pourraient devoir acheter des instruments volontaires et/ou de conformité liés au carbone et à l'énergie renouvelable (« Instruments de conformité liés au carbone »). Le marché de ces instruments est toujours en évolution et leur disponibilité peut être limitée. Certains Instruments de conformité liés au carbone sont également assujettis au risque d'invalidation ou d'annulation, et la Banque CIBC ne donne aucune assurance quant au traitement futur de ces Instruments de conformité liés au carbone. Des changements aux règlements et aux normes applicables pourraient aussi avoir une incidence sur le marché des Instruments de conformité liés au carbone. La maturité, la liquidité et l'aspect économique des marchés du carbone réglementés et volontaires peuvent faire en sorte qu'il soit plus difficile pour la Banque CIBC et ses clients d'atteindre leurs objectifs et peuvent avoir une incidence sur l'objectif de zéro émission nette de la Banque CIBC associée à ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050.

Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos parties intéressées à comprendre nos objectifs et nos priorités stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Bien que certaines questions abordées dans le présent document puissent être importantes, leur importance ne doit pas être interprétée comme pouvant nécessairement atteindre le niveau d'importance utilisé aux fins de conformité aux lois et aux règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important ». Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent document ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Renonciation de responsabilités

Le présent document est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services de quelque nature que ce soit, dans quelque pays que ce soit; il ne vise pas non plus à donner des conseils de placement, financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres, et ces informations ne doivent pas être considérées comme tels ou servir de fondement à de tels conseils.

Après la date du présent document, la Banque CIBC n'assume aucune responsabilité ni obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés contenus dans le présent document, peu importe si ces énoncés évoluent en fonction de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres. Aucune déclaration et aucune garantie, explicite ou tacite, ne sont ou ne seront offertes quant à l'exactitude, à la fiabilité et à l'exhaustivité des renseignements que contient le présent document. La Banque CIBC n'assume ni n'assumera aucune responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, découlant de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements contenus dans le présent document.

Les mesures et les données climatiques et les autres renseignements contenus dans le présent document, notamment ceux portant sur l'analyse de scénarios, les émissions de GES, les émissions financées, les actifs liés au carbone et les émissions provenant de nos propres activités, sont fondés ou peuvent être fondés sur des hypothèses, estimations et jugements importants. De plus, comme il est mentionné aux présentes, certains renseignements fournis, y compris sur les émissions financées, sont fondés sur des données estimatives et très peu étayées. Par exemple, nous n'avons pas vérifié ou évalué de façon indépendante les hypothèses sous-jacentes aux données obtenues auprès de nos clients et d'autres tiers que nous utilisons pour établir nos objectifs de carboneutralité, faire le suivi des progrès et produire des rapports à cet égard. Qui plus est, les données requises pour déterminer comment nous allons atteindre nos objectifs provisoires de carboneutralité peuvent avoir une qualité limitée, ne pas être disponibles ou être incohérentes entre les secteurs sur lesquels nous choisissons de nous concentrer. Compte tenu de l'incertitude et de la complexité liées aux données, et des problèmes importants que posent certaines des données sous-jacentes, les hypothèses, les jugements et les estimations jugés raisonnables au moment de la préparation du document pourraient se révéler inexacts. De plus, bon nombre d'hypothèses, d'estimations, de normes, de méthodologies, de paramètres et de mesures utilisés dans la préparation du présent document continuent d'évoluer et peuvent différer considérablement de ceux utilisés par d'autres sociétés et de ceux que nous pourrions utiliser à l'avenir. Les changements législatifs et réglementaires, l'évolution du marché et les changements dans la disponibilité et la fiabilité des données pourraient avoir une incidence importante sur les hypothèses, les estimations, les normes, les méthodes, les paramètres et les mesures utilisés par nous ou par d'autres sociétés, ainsi que sur la comparabilité de l'information et des données entre les secteurs ou les sociétés, d'une période de déclaration à une autre, et sur notre capacité à réaliser nos priorités et nos engagements et atteindre nos cibles et nos objectifs. Les priorités, les mesures et les cibles, les engagements en matière de durabilité et les objectifs dont il est question dans le présent document, y compris, sans s'y limiter, nos engagements, nos cibles et nos objectifs en matière de carboneutralité, sont ambitieux et rien ne garantit qu'ils seront atteints. Voir la rubrique « Un mot sur les énoncés prospectifs » ci-dessus.

Le présent document et les renseignements qu'il contient sont non vérifiés. Certaines mesures et données contenues dans le présent document ont fait l'objet d'une assurance limitée.

Le présent document peut contenir des adresses ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont pas détenus ou contrôlés par la Banque CIBC. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n'est d'aucune manière inclus ou intégré par renvoi à ce document. La Banque CIBC décline toute responsabilité à l'égard de ces sites Web ou de leur contenu, ou pour toute perte ou tout dommage pouvant résulter de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à un site Web tiers dont le lien figure dans le présent document, vous le faites à vos propres risques et sous réserve des modalités de ces sites Web.

Le présent document vise à fournir des renseignements d'un point de vue différent et de façon plus détaillée que ceux exigés dans les documents réglementaires déposés et autres rapports réglementaires, y compris les documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et de la SEC. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent être significatives pour nos parties intéressées, elles ne sont pas nécessairement suffisamment importantes pour affecter notre conformité aux lois et règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important » ou d'autres mots ou expressions semblables.

Sauf indication contraire, toutes les données et tous les exemples contenus dans le présent document reflètent les activités entreprises au cours des exercices 2021 et 2022 (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre).

Sauf en cas d'indication contraire, tous les montants qui figurent dans ce document sont en dollars canadiens.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.

# Notes

- <sup>1</sup> Un CER représente les avantages sur l'environnement d'un mégawattheure (MWh) d'électricité provenant de sources renouvelables. Pour chaque unité d'électricité provenant de sources renouvelables, un montant équivalent de CER est produit.
- <sup>2</sup> Dans les grandes lignes, les activités de finance durable désignent les activités de client qui appuient, entre autres, des secteurs tels ceux de l'énergie renouvelable et sans émissions, de l'efficacité énergétique, des infrastructures durables, de l'immobilier durable, du logement abordable et de l'infrastructure de base, ainsi que des produits comme les produits financiers liés à la durabilité et à l'environnement. Les services offerts par la Banque CIBC dans le cadre de son engagement de mobilisation à l'appui de ces activités de client comprennent des prêts et syndications de prêts, la prise ferme de titres de créance et de participation, des conseils en fusions et acquisitions et des placements à titre d'investisseur chef de file. En 2022, notre méthodologie a été mise à jour de façon prospective afin d'inclure les opérations liées au secteur du logement abordable. Notre rendement cumulatif de 2018 à 2021 n'a pas été ajusté. Le secteur du logement abordable comprend les prêts et investissements effectués pour respecter nos obligations en vertu de la *Community Reinvestment Act* des États-Unis.
- <sup>3</sup> Pour en savoir plus, consultez [Notre approche de carboneutralité](#).
- <sup>4</sup> Dans les grandes lignes, les activités de finance durable désignent les activités de client qui appuient, entre autres, des secteurs tels ceux de l'énergie renouvelable et sans émissions, de l'efficacité énergétique, des infrastructures durables, de l'immobilier durable, du logement abordable et de l'infrastructure de base, ainsi que des produits comme les produits financiers liés à la durabilité et à l'environnement. Les services offerts par la Banque CIBC dans le cadre de son engagement de mobilisation à l'appui de ces activités de client comprennent des prêts et syndications de prêts, la prise ferme de titres de créance et de participation, des conseils en fusions et acquisitions et des placements à titre d'investisseur chef de file. En 2022, notre méthodologie a été mise à jour de façon prospective afin d'inclure les opérations liées au secteur du logement abordable. Le secteur du logement abordable comprend les prêts et investissements effectués pour respecter nos obligations en vertu de la *Community Reinvestment Act* des États-Unis.
- <sup>5</sup> Les émissions de GES liées à l'exploitation des champs d'application 1 et 2 portent sur le Canada et les États-Unis.
- <sup>6</sup> La méthode de collecte de données et de calcul des émissions des champs d'application 1 et 2 (selon l'emplacement) est fondée sur le guide intitulé *The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard* (édition révisée).
- <sup>7</sup> Pour en savoir plus, veuillez consulter la section intitulée [Exposition aux actifs liés au carbone](#) du présent rapport.
- <sup>8</sup> Pour les opérations conclues entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022 (tableaux de classement des énergies renouvelables en Amérique du Nord d'Inframation).
- <sup>9</sup> Pour en savoir plus, consultez le [Rapport sur les répercussions des émissions de financement durable de 2022 de la Banque CIBC](#).
- <sup>10</sup> Cet indice ESG comprend des objectifs internes et certains objectifs de la grille de pointage ESG. Ces objectifs correspondent aux domaines d'importance des parties intéressées où la Banque CIBC peut avoir le plus grand effet.
- <sup>11</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2021). [Climate Change 2021: The Physical Science Basis](#) (en anglais seulement).
- <sup>12</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2022). [Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability](#) (en anglais seulement).
- <sup>13</sup> Dans notre feuille de route vers la carboneutralité, nous avons recours à des échéanciers qui ont été élaborés pour correspondre à notre objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- <sup>14</sup> Nous projetons d'utiliser une combinaison de certificats d'énergie renouvelable et de crédits compensatoires de carbone pour atteindre la carboneutralité.
- <sup>15</sup> Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (2021). [Lignes directrices pour l'établissement de cibles climatiques pour les banques](#).
- <sup>16</sup> Gouvernement du Canada (2021). [Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité](#).
- <sup>17</sup> Gouvernement du Canada (2022). [Plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier](#).
- <sup>18</sup> Communiqué : [Summit Carbon Solutions Expands Financial Advisory Engagements](#) (en anglais seulement).
- <sup>19</sup> Avec une production totale d'électricité (MWh) à partir du charbon inférieure ou égale à 60 %.
- <sup>20</sup> GARP Risk Institute (2019). [Climate Risk Management at Financial Firms: Challenges and Opportunities](#) (en anglais seulement).
- <sup>21</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate - Chapitre 4 : Sea Level Rise and Implications for Low-Lying Islands, Coasts and Communities, 2022.
- <sup>22</sup> Agence internationale de l'énergie (2021). [Net Zero by 2050: a roadmap for the global energy sector](#) (en anglais seulement).
- <sup>23</sup> Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (2020). [Charting a New Climate: State-of-the-art tools and data for banks to assess credit risks and opportunities from physical climate change impacts](#) (en anglais seulement).
- <sup>24</sup> Les portefeuilles normalisés, y compris ceux de CIBC Bank USA et de FirstCaribbean International Bank Limited (FCIB), sont exclus.
- <sup>25</sup> Probabilité de défaut (PD) : Estimation de la probabilité de défaut de paiement d'un client donné, c'est-à-dire la probabilité que ce client ne soit pas en mesure de rembourser ses obligations lorsque leur paiement devient exigible en vertu des modalités du contrat. La PD est fondée sur des hypothèses tout au long du cycle aux fins des fonds propres réglementaires. Aux fins du présent rapport, les PD désignent expressément les PD réglementaires.
- <sup>26</sup> Perte attendue : Une perte attendue représente la perte qui devrait statistiquement se produire dans le cours normal des activités, rajustée pour des raisons de prudence, au cours d'une période donnée.
- <sup>27</sup> Actif pondéré en fonction du risque (APR) : L'APR a trois composantes : i) l'actif pondéré du risque de crédit, calculé selon l'approche fondée sur les notations internes avancée et l'approche normalisée, ii) l'actif pondéré du risque de marché et iii) l'actif pondéré du risque opérationnel. L'APR selon l'approche fondée sur les notations internes avancée est calculé à l'aide de la PD, de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) et, dans certains cas, d'ajustements à l'échéance, tandis que l'APR selon l'approche normalisée applique les facteurs de pondération du risque précisés dans les lignes directrices du BSIF aux expositions au bilan et hors bilan. L'APR de marché du portefeuille de négociation est fondée sur les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR relatif aux actifs de titrisation négociés pour lesquels nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR opérationnel, qui se rapporte au risque de pertes résultant du personnel, de carences ou de défaillances attribuables à des procédures et à des systèmes internes, ou d'événements extérieurs, est calculé selon une approche normalisée. Depuis l'entrée en vigueur de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence de plancher de fonds propres aux institutions qui utilisent l'approche fondée sur les notations internes avancée pour le risque de crédit. Le plancher de fonds propres est déterminé en comparant une exigence de fonds propres calculée par référence à l'approche normalisée de Bâle II par rapport au calcul de Bâle III, tel qu'il est précisé par le BSIF. Tout déficit par rapport aux exigences de fonds propres de Bâle III est ajouté à l'APR.
- <sup>28</sup> Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières (2021). [Utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques liés à la transition climatique : Rapport final du projet pilote d'analyse de scénarios climatiques réalisé par la Banque du Canada et le BSIF](#).
- <sup>29</sup> Notre empreinte opérationnelle mondiale exclut FCIB.

- <sup>30</sup> Les cibles d'émissions fondées sur l'intensité de la Banque CIBC comprennent à la fois les émissions financées et les émissions facilitées. Les références aux « émissions financées » dans la section sur les cibles provisoires de carboneutralité comprennent les émissions facilitées.
- <sup>31</sup> L'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies exige que des cibles sectorielles soient établies pour les secteurs à forte intensité de carbone suivants : agriculture, aluminium, ciment, charbon, immobilier commercial et résidentiel, fer et acier, pétrole et gaz, production d'électricité et transport (Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2021) (en anglais seulement).
- <sup>32</sup> Les deux cibles excluent les activités de FirstCaribbean International Bank Limited (FCIB). Les clients pour lesquels notre engagement de prêt est inférieur à 5 millions de dollars canadiens sont exclus. Les engagements de prêt comprennent les lettres de soutien et de bonne fin.
- <sup>33</sup> Les émissions financées absolues excluent les activités de FCIB. Les émissions financées absolues dans les secteurs pétrolier et gazier et de la production d'électricité excluent les clients pour lesquels notre engagement de prêt est inférieur à 5 millions de dollars canadiens.
- <sup>34</sup> Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) (2022). Norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour le secteur des services financiers (en anglais seulement).
- <sup>35</sup> La Banque CIBC utilise les données de l'exercice financier pour calculer ses émissions financées absolues.
- <sup>36</sup> Reflète tous les prêts hypothécaires de marque CIBC, à l'exclusion des prêts hypothécaires aux États-Unis, des prêts hypothécaires FCIB, des prêts hypothécaires Simplii, des prêts hypothécaires FirstLine encore en vigueur provenant du courtier hypothécaire FirstLine, qui a cessé d'exercer ses activités, et des prêts hypothécaires de tiers au 31 octobre 2020 et au 31 octobre 2021, respectivement. Ne comprend pas les prêts destinés à la construction ou les marges de crédit sur valeur nette de la propriété.
- <sup>37</sup> Notre portefeuille mondial de prêts hypothécaires comprend les clients canadiens ainsi que les clients de FCIB et des États-Unis.
- <sup>38</sup> Les émissions financées associées aux prêts hypothécaires à l'habitation ont été calculées à l'aide des meilleures données disponibles provenant de sources internes et externes; toutefois, en raison de la disponibilité limitée des données et des estimations utilisées et produites, nous nous attendons à une marge d'erreur importante dans les émissions estimées et avons l'intention d'obtenir des données plus fiables et précises pour les déclarations futures, à mesure qu'elles deviendront disponibles. Les valeurs des émissions financées déclarées publiquement peuvent être retraitées au besoin pour tenir compte d'améliorations de la qualité des données utilisées dans nos calculs, comme en 2020.
- <sup>39</sup> Dans les rares cas où il était impossible d'obtenir des données sur les propriétés, des moyennes nationales et des données régionales ont été utilisées pour estimer la taille des propriétés.
- <sup>40</sup> Reflète tous les prêts hypothécaires commerciaux au Canada liés à divers types d'actifs, à l'exclusion des prêts hypothécaires commerciaux aux États-Unis, d'autres prêts immobiliers liés à la construction et des prêts autres que des prêts hypothécaires.
- <sup>41</sup> Les émissions financées associées aux prêts hypothécaires commerciaux ont été calculées à l'aide des meilleures données disponibles provenant de sources internes et externes; toutefois, en raison de la disponibilité limitée des données et des estimations utilisées et produites, nous nous attendons à une marge d'erreur importante dans les émissions estimées et avons l'intention d'obtenir des données plus fiables et précises pour les déclarations futures, à mesure qu'elles deviendront disponibles. Les valeurs des émissions financées déclarées publiquement peuvent être retraitées au besoin pour tenir compte d'améliorations de la qualité des données utilisées dans nos calculs.
- <sup>42</sup> Lorsqu'il était impossible d'obtenir des données sur les propriétés, des approximations ont permis d'estimer les émissions financées pour les propriétés commerciales. Dans les cas où il était justifié de fournir une approximation des renseignements sur la taille de la propriété, une note de qualité des données de 5 a été attribuée pour obtenir une évaluation prudente, malgré le recours à des données estimatives sur la taille des propriétés pour déterminer les émissions financées (généralement une note de qualité des données de 4).
- <sup>43</sup> Pour 2021, nous avons continué d'exclure les entités exerçant exclusivement des activités dans les services publics d'eau, la production d'électricité renouvelable, la production d'énergie nucléaire, le transport ou la distribution d'électricité et les systèmes de gestion des déchets.
- <sup>44</sup> Le total des actifs liés au carbone comprend les montants utilisés, non utilisés et les autres montants hors bilan.
- <sup>45</sup> L'exposition totale au risque de crédit comprend les montants utilisés, les montants non utilisés et les autres montants hors bilan de nos portefeuilles de prêts de détail (prêts personnels garantis par des biens immobiliers, comptes de détail renouvelables admissibles et autres comptes de détail) et de prêts aux entreprises et aux gouvernements selon l'approche fondée sur les notations internes avancée, au 31 octobre 2021. Elle exclut les opérations assimilées à des mises en pension et les produits dérivés hors cote.
- <sup>46</sup> Le montant brut total du portefeuille de crédit comprend l'ensemble des portefeuilles de détail (prêts personnels garantis par des biens immobiliers, comptes de détail renouvelables admissibles et autres comptes de détail) et les prêts aux entreprises et aux gouvernements, par groupe sectoriel.
- <sup>47</sup> Dans les grandes lignes, les activités de finance durable désignent les activités de client qui appuient, entre autres, des secteurs tels ceux de l'énergie renouvelable et sans émissions, de l'efficacité énergétique, des infrastructures durables, de l'immobilier durable, du logement abordable et de l'infrastructure de base, ainsi que des produits comme les produits financiers liés à la durabilité et à l'environnement. Les services offerts par la Banque CIBC dans le cadre de son engagement de mobilisation à l'appui de ces activités de client comprennent des prêts et syndications de prêts, la prise ferme de titres de créance et de participation, des conseils en fusions et acquisitions et des placements à titre d'investisseur chef de file. Au cours de l'exercice 2022, notre méthodologie a été mise à jour de façon prospective afin d'inclure les opérations liées au secteur du logement abordable. Notre rendement cumulé de l'exercice 2018 à l'exercice 2021 n'a pas été ajusté. Le secteur du logement abordable comprend les prêts et investissements effectués pour respecter nos obligations en vertu de la *Community Reinvestment Act* des États-Unis.
- <sup>48</sup> Les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 déclarées de 2018 à 2022 comprennent les données annuelles de toutes les activités au Canada et aux États-Unis. Les émissions de GES déclarées pour 2019 à 2022 se rapportent à toutes les installations immobilières en location et en propriété au Canada et aux États-Unis, représentant environ 99 % de notre surface utile occupée totale. Les émissions déclarées des champs d'application 1 et 2 ne comprennent pas FCIB. La période de déclaration des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 provenant des biens immobiliers et des émissions de GES provenant d'actifs sous-loués (inclus dans le champ d'application 3) situés au Canada et aux États-Unis ainsi que de l'achat de CER en lien avec ces émissions s'étend du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet. Les autres mesures (y compris les risques liés à la finance durable, les risques physiques et les risques de transition) coïncident avec l'exercice financier de la Banque CIBC (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre).
- <sup>49</sup> Comprend uniquement les activités au Canada et aux États-Unis, sauf indication contraire. Les émissions du champ d'application 1 comprennent les émissions directes provenant de la combustion de gaz naturel et de carburant (mazout et propane). Les émissions du champ d'application 2 comprennent les émissions indirectes provenant de l'achat d'électricité, de chauffage à la vapeur et d'eau réfrigérée.
- <sup>50</sup> Les émissions du champ d'application 1 comprennent les émissions directes provenant de la combustion de gaz naturel et de carburant (mazout et propane). Les émissions du champ d'application 2 comprennent les émissions indirectes provenant de l'achat d'électricité, de chauffage à la vapeur et d'eau réfrigérée.
- <sup>51</sup> L'estimation du « cycle de vie » lié la consommation de papier à l'interne a été réalisée à l'aide d'un calculateur environnemental de l'impact du papier ([www.papercalculator.org](http://www.papercalculator.org)) (en anglais seulement).
- <sup>52</sup> Les déplacements professionnels d'employés comprennent les déplacements par avion et par train et l'utilisation d'une voiture pour des raisons professionnelles, pour plus de 99 % des employés. Les données sur les émissions de GES produites par les déplacements professionnels pour 2019 et 2020 englobent toutes les activités pertinentes au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis.
- <sup>53</sup> Comptes liés aux activités au Canada et aux États-Unis. FCIB est exclue.
- <sup>54</sup> Nous projetons d'utiliser une combinaison de certificats d'énergie renouvelable et de crédits compensatoires de carbone pour atteindre la carboneutralité d'ici 2024. Ces certificats et crédits compensatoires ne représentent pas des réductions réelles de nos émissions. Pour atteindre notre objectif de réduction de 30 % des GES d'ici 2028, nous investissons dans des initiatives, notamment des améliorations à l'efficacité énergétique opérationnelle, des activités d'optimisation des systèmes électromécaniques et de modernisation des bâtiments et la réaffectation des employés à des modèles de travail hybrides et à de nouvelles installations plus efficaces. Nous ne prévoyons pas que les mesures requises pour atteindre notre cible de GES comprendront l'achat de certificats d'énergie renouvelable ou de crédits compensatoires de carbone.

<sup>55</sup> Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2. L'intensité des émissions de GES de 2021 (par mètre carré) a été retraitée en raison de rajustements des surfaces, tout comme les valeurs connexes d'intensité de l'énergie et de l'électricité pour 2021 pour tenir compte de ce changement.

<sup>56</sup> Dans les grandes lignes, les activités de finance durable désignent les activités de client qui appuient, entre autres, des secteurs tels ceux de l'énergie renouvelable et sans émissions, de l'efficacité énergétique, des infrastructures durables, de l'immobilier durable, du logement abordable et de l'infrastructure de base, ainsi que des produits comme les produits financiers liés à la durabilité et à l'environnement. Les services offerts par la Banque CIBC dans le cadre de son engagement de mobilisation à l'appui de ces activités de client comprennent des prêts et syndications de prêts, la prise ferme de titres de créance et de participation, des conseils en fusions et acquisitions et des placements à titre d'investisseur chef de file. Au cours de l'exercice 2022, notre méthodologie a été mise à jour de façon prospective afin d'inclure les opérations liées au secteur du logement abordable. Notre rendement cumulatif de l'exercice 2018 à l'exercice 2021 n'a pas été ajusté. Le secteur du logement abordable comprend les prêts et investissements effectués pour respecter nos obligations en vertu de la *Community Reinvestment Act* des États-Unis.

<sup>57</sup> Les montants déclarés pour les achats antérieurs de CER appliqués à nos activités et les émissions connexes évitées sont fondés sur des données vérifiées par des tiers produites à peu près au moment où les CER ont été achetés et pourraient ne pas correspondre exactement à la différence entre les émissions du champ d'application 2 fondées sur l'emplacement et celles fondées sur le marché en raison du retraitement antérieur des valeurs des émissions des champs d'application 1 et 2. Comprend uniquement les activités au Canada et aux États-Unis. La période de déclaration des émissions de la catégorie Autre (exploitation) pour les émissions de GES provenant des biens immobiliers s'étend du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet.

<sup>58</sup> Pour les déplacements des employés de la Banque CIBC, les émissions de CO<sub>2</sub> résultant de la combustion du carburant aviation ont été compensées par la production de carburant d'aviation durable pour les vols exploités par les sociétés suivantes : Lufthansa Group Airlines, Austrian Airlines, Brussels Airlines, Lufthansa et SWISS.